

Jean Pierre LE BIHEN

A.D.R.E.S

5^e colloque ADDES

17 juin 1987

UNE

PREMIERE

APPROCHE

REGIONALE

D'UNE

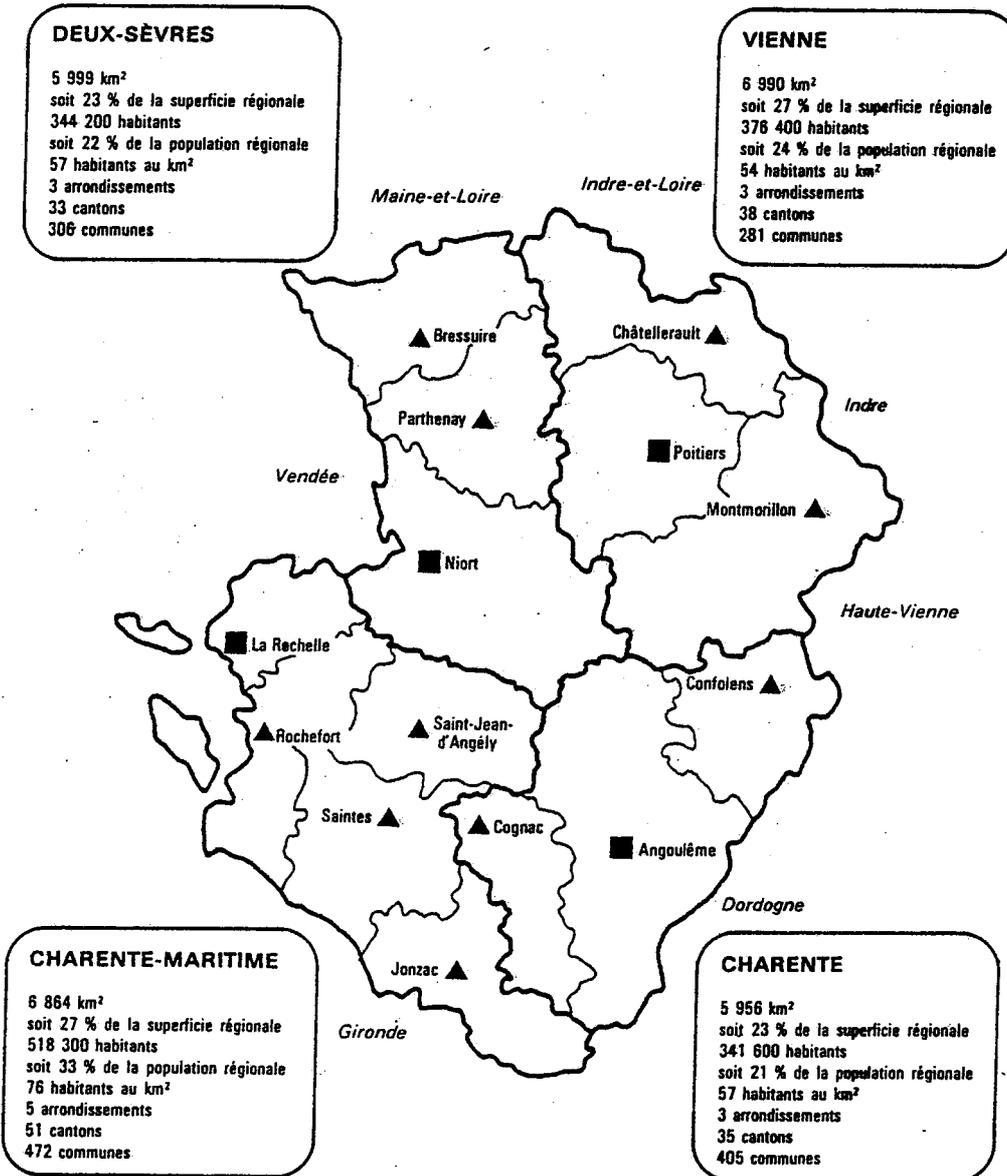
STATISTIQUE DE

L'ECONOMIE SOCIALE

EN

POITOU CHARENTAIS

DÉPARTEMENTS



■ Préfectures

▲ Sous-préfectures

● Population au 1.1.1985

● Nombre de circonscriptions administratives au 1.1.86.

On dit souvent que le Poitou-Charentes possède une longue tradition en matière de création ou d'innovation en Economie Sociale.

C'est dans les deux dernières décennies du XIXème siècle que sera créée la première coopérative laitière de France dans un modeste village de Charente Maritime (Chaillé)

C'est au milieu des années 60 que la dernière des "3 Niortaises" prendra son essor pour atteindre, guère plus de vingt ans après, la première place par le nombre de ses assurés/sociétaires.

Entre temps, la première mutuelle d'assurance aura été créée par des marchands de bestiaux en 1911, et on aura même en 1935 à THOUARS, le siège de la Fédération des Coopératives de Pharmaciens.

L'histoire peut-elle avoir une telle permanence et pesanteur qu'elle permette encore aujourd'hui de voir surgir d'autres initiatives ?

Il serait tout à fait immodeste de "raccrocher" à cette Région tout ce que les mouvements et familles de l'Economie Sociale ont pu bâtir, faire exister et développer. Il reste néanmoins vrai que cet environnement régional important des entreprises d'Economie Sociale a pu être créé et se perpétuer. Cela explique peut-être, en partie, pourquoi très près d'aujourd'hui, il aura été créé en 1984 le premier outil Régional de l'Economie Sociale: l'ADRES (Agence pour le Développement Régional de l'Economie Sociale) et l'une des toutes premières Union d'Economie Sociale: l'AMI (Agence Mutuelle Immobilière).

Dans cette courte introduction on comprendra ainsi l'origine du thème de cette contribution. C'est aussi l'ADRES qui aura été chargée d'une des premières approches statistiques régionales de l'Economie Sociale.

Par avance disons que l'un des objectifs de cette contribution, avant toute analyse de chiffres, est de rendre compte des problèmes essentiels rencontrés en enquête de terrain pour que d'autres Régions puissent se servir, à leur tour, de nos diverses leçons et de nos erreurs.

Jean-Pierre LE BIHEN
AVRIL 1987 - POITIERS

SOMMAIRE

QUELQUES CONSIDERATIONS PREALABLES ET DETERMINANTES.

PREMIERE PARTIE: UNE METHODOLOGIE POSSIBLE ET SES CONDITIONS.

- 1 - AMBITIONS ET OBJECTIFS
- 2 - DES PROCEDURES DIFFERENCIEES D'ENQUETES
- 3 - LE CAS PARTICULIEREMENT LOURD DE L'ENQUETE ASSOCIATIVE
- 4 - SUR LES COUTS ET LES MOYENS
- 5 - DE QUELQUES CONCLUSIONS ET SUGGESTIONS . . .

DEUXIEME PARTIE: LES PREMIERS RESULTATS.

I. LES CHIFFRES DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS.

II. L'ENQUETE SUR LES ASSOCIATIONS.

- . Secteurs d'activités
- . Bénévolat, administrateurs
- . Salarial
- . Budgets

ANNEXES

- Les types de questionnaires d'enquêtes utilisés
- Plaquettes de présentation: fichier ARA, Annuaire
- Tome départemental de l'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

DE QUELQUES CONSIDERATIONS PREALABLES ET DETERMINANTES

On ne le dira et redira peut-être jamais assez, l'objectif d'obtenir des données chiffrées passe par l'équilibre ou le compromis à trouver entre la nature, le degré de définition, de précision des données à recueillir et l'ensemble des moyens dont il faut disposer pour se les procurer, les traiter et les publier. Ainsi les limites de cette contribution ne pourront être comprises que dans le rapport entre les ambitions et objectifs que nous nous étions fixés et l'ensemble d'une série de contraintes ainsi que les moyens humains et financiers dont nous disposions, et qu'il fut possible de mobiliser ou d'utiliser avec des fortunes diverses. Disons le tout de suite, sans moyens humains et financiers, toute tentative de chiffrer un secteur relèvera de l'approximation, mais à l'inverse il ne sera pas possible de trouver des moyens sans projet et volonté politique préalables.

* Il y a là un premier point fondamental qui doit être mis en évidence : sans la volonté et la demande expresse du GRM Poitou-Charentes dans l'élaboration et la discussion pour la préparation du IXème plan, il n'y aurait pas eu de concrétisation matérialisée par des lignes budgétaires ouvertes dans un "Contrat de Plan Particulier" signé entre l'Etat, la Région et l'ADRES à la fin du premier trimestre 1984.

* Deuxième élément important : ce Contrat de Plan précisait que l'Inventaire Statistique de l'Economie Sociale serait réalisé en liaison avec l'INSEE.

* Troisième élément non négligeable ; au sein du personnel de l'ADRES il existait une expérience de conduite d'enquêtes nationales par quelques années passées au SCEES (Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques) au Ministère de l'Agriculture.

Ainsi qu'une série de facteurs favorables aient pu être réunis ou voulus ne doit pas faire oublier l'environnement général favorable puisque d'un côté la DIES (de Pierre ROUSSEL) voulait un premier "champ d'expérimentation" et que nous avions aussi le relais efficace d'un membre éminent du GRM au sein d'un Conseil Régional attentif et sensible aux demandes de l'Economie Sociale.

Le décor global étant planté -et tout le monde aura compris qu'il était déterminant- il s'agit de retraduire le cheminement de réalisation en tentant de "pointer" à chaque occasion, les éléments (y.c techniques) qui doivent être absolument retenus ou écartés ; car après tout si aujourd'hui ou demain d'autres Régions doivent tenter une "aventure" similaire, nous aurons donné quelques indications vraisemblablement utiles.

PREMIERE PARTIE

METHODOLOGIE

1 - AMBITIONS et OBJECTIFS et . . . déjà des problèmes

En fait et chacun le sait bien, du niveau national au niveau régional -et cela se disait- l'Economie Sociale ne pourrait s'affirmer et se faire reconnaître en tant qu'entité auprès des diverses autorités politiques administratives, que si elle parvenait à prouver par des chiffres (emplois, contribution à la vie économique et sociale); sa réalité et donc son poids.

Il ne doit guère exister en France un seul GRM qui n'ait voulu tenter dans sa Région, d'apporter la preuve chiffrée du "POIDS SOCIO-ECONOMIQUE" des ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE y résidant.

Le maître mot est donc lâché puisqu'il est bien, à la fois, l'ambition de tous fournissant ainsi un objectif à atteindre. D'où trois questions fondamentales :

- * Qui appartient au champ de l'Economie Sociale ou plus simplement quelles seront les entreprises à enquêter ?
- * Quelles sont les données à caractère social et économique qu'il faudra retenir et définir ?
- * Quels seront les moyens à utiliser pour le recueillir (précisons : à moindre coût ou dans des conditions raisonnables) ?

En fait deux finalités devaient être combinées car l'on doit aboutir à des statistiques à des "fins d'existence" (prouver par des chiffres le fameux poids socio-économique) et à des "fins de comparaison". Sur ce dernier point nous avions effectivement la préoccupation que dans toute la mesure du possible, il fallait se tenir au plus près des concepts et définitions statistiques déjà existants dans un souci de rapprochement et / ou comparaison avec des données par ailleurs établies ou existantes.

Sans revenir sur la nécessaire clarification théorique des caractéristiques de l'Economie Sociale, abordée déjà au colloque de l'ADDES en 1983 par la contribution de VIENNEY sur l'approche du "Compte Satellite de l'Economie Sociale", nous avons tenté de faire un tour de la littérature concernant les définitions de l'Economie Sociale, pour en définitive faire nos propres choix en matière de champs et de définitions lorsque nous ne trouvons pas d'éléments précis.

1.1 UN CHAMP D'ENQUETE A PRIORI CLAIR ... ?

1.1.1 - Ce champ devait concerner l'ensemble des entreprises ou établissements implantés dans le Poitou-Charentes et relevant des statuts coopératifs, mutualistes et associatifs, et déjà, une première grande difficulté aussi bien technique que politique apparaissait.

- politique, par le fait que les entreprises classiques de l'Economie Sociale ne voulaient pas confondre les "Associations gestionnaires" et celles relevant, par exemple, de la joyeuse animation ludique type "La Joyeuse Pédale Lussacoise" (cyclo-tourisme).

- technique, car quel critère utiliserait-on pour "trier" les "gestionnaires" des autres, sans que par ailleurs il puisse exister une liste quelconque (et quelque peu exhaustive) des Associations.

Nous avons, pour notre part, trouvé intéressant la définition de l'ancien Ministre de Plan (Michel ROCARD) qui définissait l'Economie Sociale comme " ... partie de l'économie qui fournit des biens et des services vendus sur le marché ou tarifés à l'acte" (1)

Nous en avons tout simplement conclu que nous incluerions dans un questionnaire une partie sur les comptes et les budgets et qu'ainsi (après examen) nous pourrions fixer quelques critères simultanés comme cela se passe dans les statistiques agricoles pour définir ce qui relève de l'entreprise agricole et ce qui n'en relève pas.

1.1.2. - Un autre type de questions s'était également posé. Le statut juridique était-il suffisant et devait-il primer sur les principes à peu près intangibles, définis et reconnus par tous ?

Si aucune question ne se posait sur les CUMA, il n'en était pas de même de la M.S.A. Nous avons décidé de la garder malgré la contradiction entre le régime obligatoire et le principe de la liberté d'adhésion chère à l'Economie Sociale. Par contre, il nous a semblé indispensable de réintroduire le mouvement des GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) comme respectant les grands principes de l'Economie Sociale, et même si une grande majorité sont des "père-fils" (nous le savions) et s'ils n'ont pas un statut juridique portant formellement le mot coopératif. C'est à notre avis la seule formule de "coopérative de production" en agriculture.

(1) reprise dans une interview de M. ROCARD in "Les Cahiers de MACIF Actualités" du 16/9/85

1.2POUR DES DONNEES APPAREMMENT SIMPLES...

En fait nous devons combiner une double question : Quelles données recueillir et à quel niveau ?

1.2.1 - Entreprises, établissements ... et/ou caisses locales.

Il n'aura en effet échappé à personne que les données à recueillir ne pouvaient se situer au seul niveau de l'entreprise et de ses données générales, car sur le seul plan du salariat il n'apparaît pas logique d'affecter au Poitou-Charentes l'ensemble des effectifs (par exemple) de 3 grandes mutuelles qui ont une implantation nationale.

A l'inverse, "oublier" tous les établissements d'entreprises dont le siège est situé hors de la région, serait également un non sens, et nous serions passé tout simplement à côté d'effectifs de 4 groupes bancaires. Il a donc fallu prendre en considération des questionnaires pour le niveau entreprise et le niveau établissement. Enfin, pour des problèmes de formalisme, devons-nous considérer les caisses locales de certains groupes bancaires (et même des AMA par exemple) comme autant d'entreprises douées d'une théorique autonomie juridique sur le plan de la direction et de la gestion ? Nous y avons renoncé.

1.2.2 - Données / indicateurs "classiques" et ... spécifiques

Notre enquête n'aurait guère eu de sens si elle s'était contentée d'aller chercher des données sur le salariat et autres données économiques. C'est la raison pour laquelle nous avons tenu à inclure des questions sur: le bénévolat (administrateurs et bénévoles du secteur associatif en particulier) et le sociétariat.

Et puis en dehors du salariat pour lequel nous avons voulu distinguer les salariés plein temps d'autres catégories, nous avons l'ambition de saisir: les chiffres d'affaires et la valeur ajoutée.

Restait à mettre au point la méthode d'enquête et/ou de recueil d'informations.

2 - DES PROCEDURES DIFFERENCIÉES D'ENQUÊTES

Compte tenu des choix faits sur le champ d'enquête nous savions, comme tout le monde, que nous pourrions éventuellement compter sur les statistiques d'entreprises obtenues par l'INSEE (Enquête Annuelle d'Entreprise, enquêtes de branches ...) et par le SCEES (Enquête Annuelle d'Entreprise sur la Coopération Agricole); mais qu'il était indispensable de procéder à des enquêtes par correspondance auprès des CUMA, GAEC et des Associations.

De ce constat a priori ont découlé trois types d'approche.

- une procédure d'enquête légère liée à une méthodologie d'une grande simplicité apparente et concernant le secteur coopératif (hors agricole), la Mutualité et les Mutuelles.
- une série d'enquêtes plus lourdes auprès des CUMA, GAEC Associations et nécessitant la constitution préalable de fichiers d'adresses et l'élaboration de questionnaires plus complets.
- un simple recueil de statistiques existantes par consultation des publications du SCEES, pour les entreprises de la Coopération Agricole.

2.1 - LES ENQUETES LEGERES

2.1.1 - Une méthodologie séduisante pour ... un échec relatif.

Du côté de l'INSEE et avec son accord, il nous semblait impossible de procéder par un questionnaire lourd auprès des entreprises, essentiellement parce que ces dernières en ont de nombreux à remplir. En combinant cette contrainte avec la nécessité de dresser le fichier d'adresses des établissements, les premières surprises devaient apparaître.

- Impossibilité de sortir les SCOP (repérées dans SIRENE par un code juridique de SA ou SARL) et pas d'actualisation sur les entreprises de moins de 20 salariés
- Absence de la quasi totalité des établissements ou caisses locales du Crédit Agricole.
- Absence des Sociétés Mutuelles de base et des Coopératives d'artisans et de commerçants.

Il fallait donc d'un côté, partir "à la pêche" et de l'autre, se réserver la possibilité d'accéder aux données des fichiers de l'INSEE en utilisant la "clef SIRENE" (ou SIRET). Il fut donc décidé de procéder à une enquête légère (questionnaire recto-verso pour les entreprises et leurs établissements - voir annexe) avec un double objectif :

- * Récupérer le N° SIRENE à des fins de vérification de l'exhaustivité du fichier SIRENE de l'INSEE
- * Disposer de quelques données simples pouvant également être comparées aux données des fichier INSEE

Notre méthode reposait donc sur le fond en la "certitude" qu'avec le n° SIRENE nous pourrions obtenir les indicateurs économiques tels que le Chiffre d'Affaire et la valeur ajoutée, comme cela est d'ailleurs facilement trouvable dans les résultats du SCEES.

Nous devions apprendre ainsi, une fois le questionnaire lancé dans la nature qu'il ne serait pas possible d'avoir ce genre de résultats.

2.1.2 - Contenus questionnaires

On pourra en annexe consulter les trois fiches d'enquête et les instructions concernant les :

- . questionnaire d'entreprise
- . questionnaire d'établissement
- . questionnaire banque

- les deux premiers contiennent outre les noms, adresse, code SIRENE et APE, le salariat de 1980 à 84 avec la dissociation pour le plein temps, la masse salariale 1983 et 84, le nombre d'administrateurs et de sociétaires.

- le questionnaire spécifique aux banques (compte-tenu que l'INSEE ne conduit pas d'enquête auprès des banques), comporte des renseignements pour appréhender les encours de dépôts et des emprunts en croisement avec les catégories de clients/sociétaires tant au niveau de l'entreprise qu'à celui des seuls établissements implantés en Poitou Charentes. Les banques devaient joindre les bilans et comptes présentés en Assemblée Générale

Dans la quasi totalité des cas et avec l'accord des différentes instances des entreprises d'Economie Sociale ce sont les Fédérations ou Unions qui servent de relais pour l'envoi des questionnaires :

- Fédération des Caisses de Crédit Agricole
- Union Régionale des SCOP
- Unions Départementales Mutualistes
- Association pour la Promotion de la Coopération Maritime (APROCOM)

Pour les entreprises dont les sièges sociaux étaient établis à l'extérieur du Poitou Charentes, les questionnaires étaient envoyés aux sièges.

2.2 - DES ENQUETES LOURDES (CUMA - GAEC)

Bien que relevant d'enquête lourde, c'est dans le chapitre suivant que sera abordé le problème tout à fait particulier de l'enquête auprès des Associations et, on se bornera à dire quelques mots des enquêtes GAEC et CUMA

Ces deux mouvements restent au niveau des statistiques locales, des mouvements un peu délaissés. Il fallut donc - et sans aucun problème - obtenir l'accord de la Direction Régionale du Ministère de l'Agriculture pour :

- Elaborer le questionnaire avec le SRSA (Service Régional des Statistiques Agricoles). Nous avons également tenu à associer à cette élaboration les socio-professionnels concernés : Fédération Régionale des CUMA et la délégation régionale de l'UGEA (Union des Groupements d'Exploitation Agricoles)

- Constituer les fichiers d'adresses par les services des D.D.A. (3ème bureau)

Les questionnaires consultables en Annexe tiennent bien évidemment compte des particularités de ces mouvements et devaient en outre servir par certains types de questions (SAU, Matériel, orientations techniques) aux socio-professionnels.

Notons enfin pour ces enquêtes le rôle tout à fait important du SRSA et de chaque SDSA (Service Départemental des Statistiques Agricoles), puisque ce sont ces services qui se chargeront d'expédier, relancer et traiter les questionnaires. L'ADRES se chargeant de fournir les timbres pour environ 4 000 envois (y.c. relances)

2.3 - LE CAS DE LA COOPERATION AGRICOLE

Dans le même ordre de grandeur des bonnes relations avec la Direction du Ministère de l'Agriculture et de son Service Régional des Statistiques, il fut décidé de ne pas conduire d'enquête, même légère compte-tenu de la qualité, fiabilité et disponibilité des enquêtes auprès des Coopératives (avec deux ans de délais malgré tout). Nous pouvions seulement regretter que dans un souci de cohérence avec les autres enquêtes nous ne pourrions disposer du nombre d'administrateurs.

Dans la préoccupation de coûts que nous notions au départ, c'est assurément des statistiques agricoles que nous aurons eu le meilleur rapport entre les données disponibles et les coûts entraînés, mais il est vrai que si les entreprises d'Economie Sociale étaient enquêtées comme celles de la Coopération Agricole, nul ne peut douter que nous serions tous plus avancés pour le Compte Satellite de l'Economie Sociale.

3 - LE CAS PARTICULIER DES ENQUETES SUR LES ASSOCIATIONS

Nous ne reviendrons pas sur la quasi impossibilité de DEFINIR A PRIORI qui appartiendrait au champ de l'enquête dans la catégorie "ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES" et ce d'autant qu'à cette difficulté s'ajoutait celle de la constitution du fichier de base de l'enquête. La combinaison de ces deux éléments ne nous faisait guère entrevoir de façon optimiste l'appréhension du monde associatif.

Dès le départ, nous avons renoncé à partir des dizaines de milliers de fiches des préfectures "ensilées" depuis 1901, autant à cause de leur nombre qu'au temps qu'il aurait été nécessaire de passer pour constituer des bordereaux informatisables, et les saisir.

3.1 - UNE PROCEDURE MOBILISANTE.

Une double démarche fut donc adoptée :

- Constituer un groupe de travail rassemblant les responsables des grandes Fédérations régionales; (CROLEP, URIOPSS, CROS...) et des personnes des directions régionales des Ministères ayant des fonctions de tutelles : Jeunesse et Sport (DRJS), Affaires Sociales (DRAS), Action Culturelle (DRAC) et quelques organismes ou personnes connaissant bien le monde associatif (CIJ, Boutique de gestion EPICENTRE, AGECE ...).

- Recenser toutes les Associations ayant une activité régulière en Poitou-Charentes.

C'est à partir de ces éléments: que fut élaboré le questionnaire définitif après 3 ou 4 versions et qu'il fut décidé de procéder à l'établissement d'un fichier de base à partir d'une enquête auprès de toutes les mairies. Ce dernier travail fut conduit avec l'appui des préfets de quatre départements, qui à notre demande avaient adressé une lettre aux maires de toutes les communes

Au retour de ces listes remplies par 96 % des maires, c'est avec l'aide (rémunérée sur notre budget) de la Fédération Régionale (CROLEP) des F.O.L. qu'une petite équipe par département devait :

- croiser le "fichier Mairie" avec tous les fichiers que nous avons pour rassembler: SIRENE, Jeunesse et Sport, CIJ, DRAS ... afin d'éliminer ou rajouter,
- effectuer une vérification de terrain au niveau cantonal par le biais de diners correspondants des réseaux de F.O.L.,
- créer enfin les listes d'adresses dans des cadres préformatés afin de pouvoir les photocopier sur un support à étiquettes auto-collantes pour le premier envoi de questionnaires.

Sans entrer dans des détails d'importance pourtant considérables pour la gestion de l'enquête, il devra être noté que sur les étiquettes était porté (outre l'adresse) un code d'identification à 9 chiffres en vue d'un repérage pour les futures saisies et traitements informatiques du fichier et des résultats d'enquête.

_	_	_	_
_	_	_	_
_	_	_	_
 n° département n° commune n° ordre ds commune

Le schéma de la page suivante permettra de repérer le processus de déroulement de l'enquête ainsi que les chiffres d'associations concernées.

Notons que le premier envoi et la relance ont fait l'objet d'une campagne dans la presse, les panneaux municipaux des grandes villes, d'affichettes "fluo" distribuées dans les mairies et guichets de banque, ainsi que des messages passés (pour certaines banques) sur les relevés de compte.

3.2 - Le questionnaire et son contenu

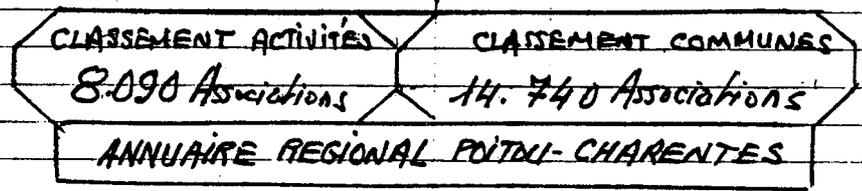
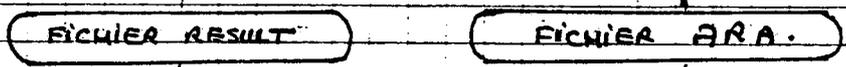
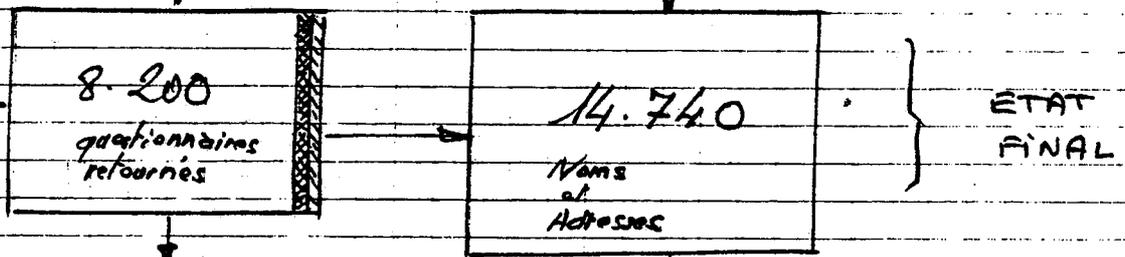
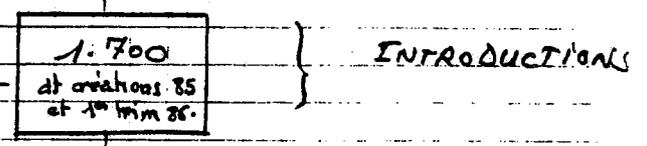
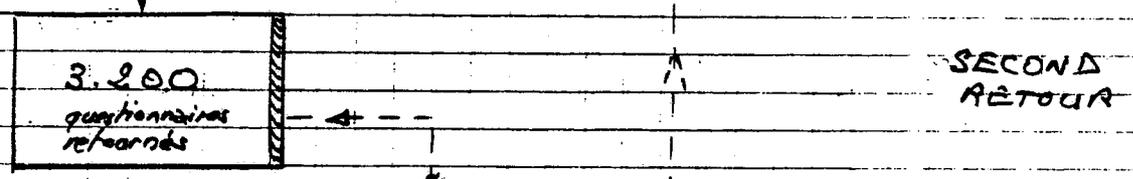
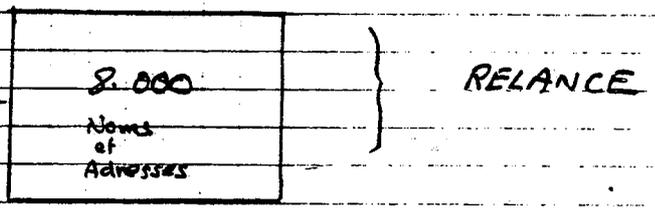
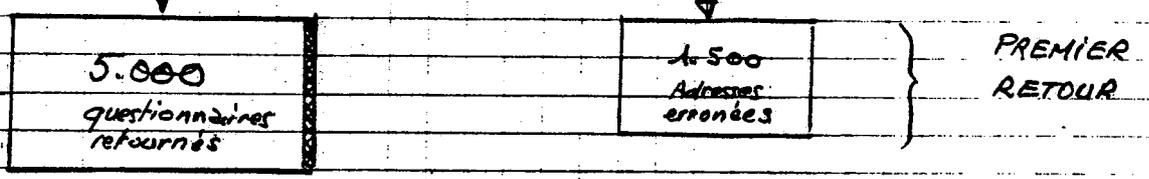
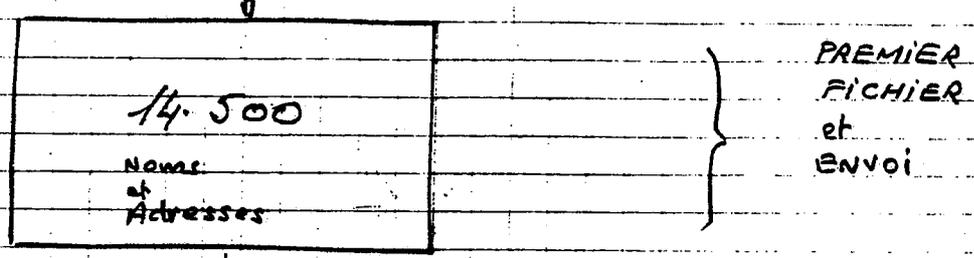
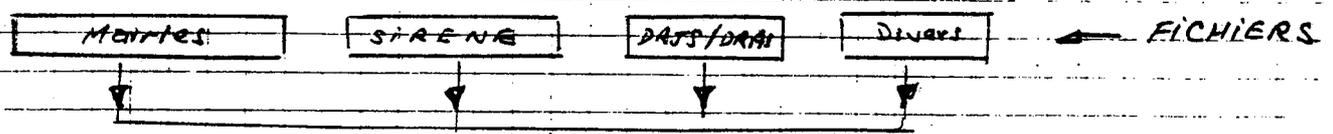
C'est avec l'aide du groupe de travail que le contenu devait être rectifié et affiné à diverses reprises, avec une contrainte non négligeable, c'est qu'il ne semblait pas réaliste de joindre des feuilles d'instruction pour remplir le questionnaire. Comme il est possible de le constater (voir ANNEXES) une indication succincte accompagne quelquefois les questions posées.

Nous ne mettrons en évidence que 3 points qui semblaient particulièrement importants à obtenir:

- pouvoir saisir le plus finement possible les activités des Associations afin de pouvoir les "nomenclaturer". C'est la raison pour laquelle nous avons fait le pari de "réponses en clair" à remplir par les Associations elles-mêmes dans la définition de leurs activités. Cela imposait une codification a posteriori plus lourde avec les aléas que cela pouvait supposer (erreurs, arbitraire, manque de cohérence ...).
- appréhender le bénévolat en quantité et en volume de temps.
- disposer enfin d'éléments à caractère économique (comptes et/ou budget)

Ce qui se profilait derrière cette saisie d'information c'est à l'évidence : la volonté de rendre compte des spécificités du Monde Associatif, et de voir quels critères pourraient être pris en compte pour clarifier un peu le concept d'Associations gestionnaires.

Là encore, le souci de garder une cohérence avec des travaux en cours ou établis au niveau national pour les définitions ou classement, nous apparaissait important. Nous avons fait le choix d'utiliser les travaux de M. DERUELLE et la nomenclature qu'il avait pu établir.



A notre sens 8.000 associations classées aujourd'hui d'après ce système doivent pouvoir éclairer ou non le caractère opérationnel de cette nomenclature et espérons-le, son enrichissement.

Restait à vérifier, contrôler, coder les questionnaires puis les saisir par informatique (le tout au moindre coût).

Alors que nous disposons aujourd'hui des premiers chiffres, on notera qu'une série de "sous-produits" de l'enquête sont opérationnels depuis plusieurs mois et avant que les chiffres ne soient publiés.

- . LISTINGS, ETIQUETTES peuvent être obtenus selon quelques critères simples de tri: activités, salariat... (voir ANNEXES: plaquette ARA)

- . L'ANNUAIRE REGIONAL des Associations (voir ANNEXES: plaquette de présentation) édité en 4 tomes départementaux avec accès selon deux critères :

- activité (repérage par un système de 230 logos)
- ordre alphabétique des communes.

Une approche d'essais de "télématization" et un projet d'étude de faisabilité sur un "système" télématique pour le Monde Associatif (annuaire, journal activités, données juridiques et fiscales, messagerie) ont même été engagés.

4 - SUR LES COÛTS ET LES MOYENS

Tous ces travaux n'ont été permis que grâce :

- à un budget sur Contrat de Plan: 300.000 Frs par l'Etat et la Région chacun en 1984 (en fait étalé entre la fin 84 et la mi-85) et 50.000 Frs par l'Etat et la Région de 85 à 88 pour les mises à jour

- une attention aux moindres dépenses et donc la recherche des moindres coûts d'où :

- . l'utilisation d'un objecteur de conscience durant une année (devenu salarié l'année suivante), responsable de la logistique et de la chaîne de traitement informatique.

- . l'utilisation de 2 jeunes filles sous contrat TUC durant une année (essentiellement codage et contrôle des questionnaires) et de vacataires étudiants pour la saisie

- . les facilités d'accès, de tarif et d'aide pour la création de logiciels de saisie et dépouillement sur Mini 6 au CICUP (Centre d'Informatique et de Calcul de l'Université de Poitiers).

- la prise en charge par l'Observatoire Economique Régional de l'INSEE de certains travaux et courriers.
- la prise en charge par la Direction Régionale de l'Agriculture et de ses Services Statistiques pour les enquêtes GAEC, CUMA.
- l'existence de l'ADRES, comme structure de définition, de coordination et de l'essentiel de l'infrastructure et logistique de l'ensemble des enquêtes. Celles sur les Coopératives, Mutuelles, ont été saisies dépouillées et traitées sur le micro ordinateur de l'ADRES.

Comme on le voit, c'est grâce à la combinaison de moyens financiers et la capacité à rassembler des acteurs forts divers et différents, qu'il aura été possible de mener ces enquêtes et cette première réalisation.

Resteront des parties "inquantifiables" et pourtant efficaces sinon indispensables:

- la "couverture" par l'INSEE puisque tous les questionnaires (y.c. les enveloppes d'envois et de retour) en portait le sigle et devaient être retournés à l'INSEE.
- l'appui des 4 Préfets pour l'enquête des listes d'Associations auprès des maires
- l'appui du groupe de travail rassemblant une dizaine de personnes, responsables ou connaisseurs du Monde Associatif.
- les compétences existantes à l'ADRES tant du point de vue des enquêtes, de l'élaboration des logiciels (sur mini et micro ordinateurs), que de la conception et réalisation graphique de l'Annuaire.

5 - DE QUELQUES CONCLUSIONS ET SUGGESTIONS.

5.1 - TROIS CONDITIONS POUR REUSSIR

Pour cette fin de PREMIERE PARTIE, il nous apparait que nous n'avons peut-être pas assez mis en évidence le rôle (opérationnellement restreint) de l'INSEE mais qui apparait avec le recul comme l'élément central des 3 composantes fondamentales de la réalisation (non de sa perfection) de notre enquête en la couvrant par son sigle. Tous les questionnaires devaient être renvoyés à l'INSEE, ou aux Services Départementaux de Statistique Agricole pour les GAEC et CUMA. Les Associations disposaient même d'enveloppes de retour à l'adresse de l'OBSERVATOIRE ECONOMIQUE de l'INSEE.

5.1.1 . Pour avoir vu et constaté le taux de réponse à des enquêtes plus ou moins similaires par correspondance, menées dans d'autres régions par des structures

analogues, il doit être dit que sans la collaboration, l'appui et la "prise en charge" officielle de l'INSEE (Observatoire Economique), les taux de réponse resteront nettement inférieures à ceux que nous avons obtenus. (Petite remarque de détail, mais qui conditionne fortement les taux de retour: il ne faut pas hésiter à faire imprimer les questionnaires).

5.1.2 . En parallèle ou en préalable, il apparaît tout aussi fondamental de constituer un "groupe de pilotage" pour l'enquête, et en particulier pour le domaine non défriché du monde associatif.

5.1.3 . Enfin, on voit mal comment un minimum de données pourraient être recueillies sans aucun moyen humain et/ou financier.

5.2 - POUR UNE INFO MINI, QUELS MOYENS MINI...

Une question à caractère opérationnel pourrait alors être posée: pour une information minimale, quels moyens minimaux doivent être envisagés.

Il est concevable de pouvoir mener une enquête comparable à la notre, si l'on peut disposer de:

- . 1 personne à mi/temps (conception, relations, animation organisation)
- . 2 à 3 TUC
- . budget permettant de couvrir l'achat des timbres et l'impression des questionnaires et instructions.
- . le coût des saisies (sauf si utilisation de TUC)

Mais ce minimum ne peut être tenu que si sont obtenus:

- . l'accord de l'INSEE pour couvrir les questionnaires et traiter les saisies informatisées. (du moins pour les Associations)
- . l'utilisation des données du SCEES pour la Coopération Agricole. et l'accord des DRAF et SRSA.
- . l'utilisation de logiciels de saisies et de traitements d'enquêtes.
- . la mobilisation d'un comité de pilotage.

5.3. LE PROBLEME DE LA MISE A JOUR.

Il est peut-être exact qu'il soit possible d'obtenir diverses aides de départ qu'on ne retrouvera peut-être pas par la suite. La question se pose alors de savoir si cela vaut la peine de s'engager dans les enquêtes, si ensuite une actualisation ne peut-être réalisée.

Disons le tout de suite, les enquêtes auprès de la Coopération et de la Mutualité ne posent pas trop de problèmes, en particulier en terme de coûts, et aux

"bémols" près que nous avons notés et que nous reverrons dans la deuxième partie. Le questionnaire pour les données de 85 et 86 est actuellement en cours. Donc une mise à jour tous les DEUX ANS.

Pour le secteur associatif, notre préoccupation actuelle est d'entretenir le fichier des associations mais il est vraisemblable que nous ne relancerons pas avec les moyens actuels dans une enquête aussi lourde. Nous pensons repartir sur le fichier SIRENE pour suivre fondamentalement l'évolution du salariat déclaré.

QUANT A L'EDITION D'UN ANNUAIRE ET SA REEDITION VENEZ D'ABORD RENDRE VISITE A L'ADRES ET COMMENCEZ DEJA A CHERCHER DES FINANCEMENTS SERIEUX, LE "MONDE ASSOCIATIF" ET L'INTERET QUI LUI EST PORTE, NE SONT PAS CE QUE L'ON CROIT.

6. EN FORME DE CONCLUSION, ET SI L'ON SUGGERAIT ...

6.1. . . à l'INSEE: un simple code

Sans encore parler de compte satellite au niveau régional, avouons que l'idéal serait que l'INSEE puisse traiter les renseignements contenus dans ses différentes enquêtes à partir d'un code spécifique à l'Economie Sociale. Les Statistiques Agricoles traitent bien à part et à la demande tout le système coopératif (sauf les CUMA).

L'INSEE ayant procédé à un affinement des codes du SIRENE, il y aurait paraît-il quelques espoirs. Ce n'est pourtant pas l'impression qui ressort des travaux menés par KAMINSKI.

Pour le niveau régional, cela ne résout pas bien sur l'absence de données actualisées sur les entreprises de moins de 20 salariés, le secteur bancaire et les sociétés mutuelles de base.

6.2. - . . aux expériences de s'échanger et se confronter

- Entre les régions: pour des expériences à finalités statistiques ou Annuaire des Associations, mais en liaison et cohérence avec le niveau National (compte satellite) et avec des instances type CNVA et GNA.

- Lors de Journées/Colloques à organiser sur le plan National ou interrégional

- S'imposer ou imposer un minimum de définitions, et d'adoptions de nomenclature, de classes de taille.....

UNE PROPOSITION FINALE.

La masse d'informations dont dispose l'ADRES (en particulier sur le Monde Associatif) ne sera que partiellement exploitée. Aussi est-ce tout à fait volontiers que l'ADRES pourra mettre à disposition l'ensemble des fichiers dont elle dispose avec l'INSEE, avec toute la déontologie que suppose le traitement statistique.

.....

DEUXIEME PARTIE

PREMIERS RESULTATS DE L'ENQUETE SUR L'ECONOMIE SOCIALE EN POITOU CHARENTES

Dans une démarche extrêmement volontariste de vouloir affirmer une expression de l'Economie Sociale au niveau régional, les pionniers et défenseurs d'un cadre régionalisé (et décentralisé) voyaient leurs orientations justifiées (sinon confortées) par les lois de décentralisation, confiant en particulier au niveau institutionnel de la REGION un certain nombre de compétences et de moyens budgétaires.

Pour asseoir ou conforter la justification du niveau régional et y affirmer la présence de l'Economie Sociale, les GRM s'attachèrent (ou s'attelèrent) avec des fortunes et des moyens divers à chiffrer le poids socio-économique des trois grandes familles: COOPERATIVE, MUTUALISTE et ASSOCIATIVE. On imaginait tout à fait sereinement (et de façon simpliste) d'aligner quelques chiffres qu'il aurait suffi de recueillir et de sommer sur:

- . le nombre d'entreprises et leurs établissements
- . les emplois et salariés
- . le C.A. et Valeur Ajoutée
- . le bénévolat (administrateurs et actifs bénévoles. . .)
- . le sociétariat

Méthodes et difficultés de l'enquête en P-C sont illustrées dans la première partie. Mais il s'agit de faire ensemble au travers des chiffres un constat sur les résultats obtenus et sa nécessaire critique. Et puis, parce qu'il faut bien se lancer donnent immédiatement ces chiffres qui apportent enfin des éléments sur l'Economie Sociale

I. LES PREMIERS GRANDS CHIFFRES DES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE.

	* NBRE * ENTREPRISES	* CHIFFRES * D'AFFAIRES *(millions F.)	* SALAIRES * ENTREPRISES *(1-1-85)
* I. COOPERATION	* 2.909	* 23.781	* 19.159 < *
* II MUTUELLES	* 260	* 13.885	* 14.166 *
* III. ASSOCIATIONS (toutes)	* 14.750	* 2.300 e *	* 16.020 e *
* TOTAL ECONOMIE SOCIALE	* 17.900 >>*	* 40.000 <<*	* 49.400 < *

Près de 18.000 organismes et/ou "entreprises", 40 milliards de chiffre d'affaires: ce sont des DONNEES BRUTES additionnant les chiffres des seules "entreprises" ou organismes dont le SIEGE est en POITOU CHARENTES mais quelque soit la zone géographique d'activité.

Relevé dans les enquêtes, le sociétariat sous ses diverses appellations (adhérents, associés, membres, personnes protégées...) atteindrait 10,4 millions de personnes et il est déjà aisé de comprendre que ce chiffre n'a aucun intérêt en soi vu les doubles, triples... comptes. (par exemple un agriculteur est au moins compté quatre fois: au Crédit Agricole, Coopération Agricole, AMA et MSA), le mélange des genres: la Mutualité à renseigné ses questionnaires quelque fois en personnes protégées et quelques fois en sociétaires/chefs de famille.

Quant au nombre d'"Ehtreprises" (terme utilisé ici au sens large) il faut dire que ce terme est impropre (sinon imprécis) puisque ont été additionné à dessein pour ce premier tableau, toutes les associations de notre enquête.

Aussi est-il indispensable de proposer un autre tableau plus détaillé présentant entre autre des données en Chiffre d'Affaires. Une évidence: il est donné et globalisé par entreprise ou entité juridique définie et si une entreprise dont le siège est situé dans une Région a des établissements hors de cette dernière, il convient d'affecter le Chiffre d'Affaires de l'Entreprise à la Région du siège, ou alors il faut utiliser des ratios mais lequel?

Un seul exemple caractéristique va illustrer cette question par le cas de la MACIF, l'une des grandes niortaises. En 1984, les principaux chiffres de la MACIF portaient sur: 5.084 millions de chiffre d'affaires, 2.221.600 sociétaires

et 4.280 salariés. Mais en Poitou Charentes, il n'y a que 1.063 salariés (25% du total) et 64.128 sociétaires (3% de son marché).

Une question toute simple: quel ratio utiliser pour affecter au Poitou Charentes un indicateur "économique" (même simple) qui ait un minimum de signification... C.A./salarié ou C.A./sociétaire ou ... ?

1. LES CHIFFRES DES ENTREPRISES COOPERATIVES ET MUTUALISTES.

Le TABLEAU ci-après retraduit les données sur les ENTREPRISES des familles COOPERATIVES et MUTUALISTES. Ce sont bien les chiffres globaux des entreprises AYANT LEUR SIEGE DANS LE POITOU CHARENTES qui ont été relevés (quelque soit leur niveau géographique: intra ou extra régional).

On remarquera immédiatement par rapport au TABLEAU très grossier de départ, que nos chiffres se relativisent naturellement. Le nombre d'"Entreprises" doit: au moins être allégé de 12.400 associations (celles qui n'ont pas de salariés), et relativisé en regard des 1340 GAEC père-fils (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun), voire des 605 CUMA (Coopérative d'Utilisation de Machinisme Agricole), dont très peu disposent de salariés.

QUELQUES REMARQUES.

* On notera la quasi absence de Coopératives d'artisans et de commerçants (peu nombreuses il est vrai: une douzaine). Trois questionnaires seulement nous ont été retournés. A noter la présence de la Coopérative de commerçants du Centre-Ouest UNICO (220 salariés).

* DEUX TROUS NOTABLES: A moins de décider de façon normative ce qui devrait être un Chiffre d'affaires pour la Mutualité Sociale Agricole, nous n'avons pu décider d'en affecter un. Par contre, un réel problème est posé pour l'appréhension des sociétés mutualistes. Entre Sociétés de base et sections d'organismes extra territoriaux, il existe des différences importantes, entre les listes de préfecture et les listes des adhérents aux UNIONS départementales. Il y a le fait qu'une mutuelle de base peut adhérer ou non à une UNION et également à l'une des deux Fédérations Nationales. Pour un département, nous avons comparé liste à liste: sur la "liste Préfecture", il y a 27 mutuelles qu'on ne retrouve pas sur la "liste de l'Union". A l'inverse, on trouve 38 sections sur les "listes de l'Union" que l'on ne trouve pas sur la "liste Préfecture". Enfin pour mettre en évidence les problèmes de Définition, on prendra encore un exemple emprunté à la MUTUALITE, Les questionnaires, qui sont fort mal revenus, portaient indifféremment pour la notion de sociétaires, les personnes protégées (ça fait du nombre) ou les chefs de famille sociétaires. Mais que faire pour les chiffres avancés pour les MAE (dans le cas de nos listes de Préfecture, sur 137.790 adhérents, il y en avait 38.680 pour la MAE).

	* NBRE * ENTREPRISES	* CHIFFRES * D'AFFAIRES *(millions F.)	* SALARIES * ENTREPRISES *(1-1-85)
* 1. COOPERATION			
* 1- D'ENTREPRENEURS			
* . Coopération agricole	* 190	* 12.944	* 6.209 =
* . CUMA	* 605	* 56 c	* nr <
* . Coopération maritime	* 14	* 35	* 75 <
* . Coop. pharmaciens	* s	* s	* 475 =
* . Coop. Artisans ,Commerçants	* nr	* nr	* nr <
* TOTAL	* 810	* 13.040	* 6.760 <<
* 2- DE PRODUCTION			
* . Coop.Ouvrière Production	* 63	* 471 c	* 1.729 =
* . GAEC (dont 1340 père-fils)	* 2.026	* 1.620 c	* 641 <
* TOTAL	* 2.089	* 2.091	* 2.370 <
* 3- DE CREDIT-EPARGNE			
* . Crédit Agricole	* 4	* 2.528	* 3.260 =
* . Banque Populaire	* s	* s	* 354 =
* . Crédit Mutuel	* s	* s	* 436 =
* . Crédit Maritime Mutuel)	* s	* s	* 89 =
* TOTAL	* 7	* 3.200	* 4.139 =
* 4- DE CONSOMMATION			
* . Coop Régionale Saintes	* s	* s	* 4.549 =
* . CAMIF	* s	* s	* 1.336 =
* . Coop PTT	* s	* s	* 6 =
* . Coop. HLM	* nr	* nr	* nr <
* TOTAL	* 3	* 5.450	* 5.890 <
* TOTAL COOPERATION	* 2.909	* 23.781 <	* 19.159 <<
* II MUTUELLES			
* 1- ASSURANCES BIENS (Maif-Maaf-Macif-Smacl- Prévoyante, Crana)	* 6	* 13.885	* 12.095 =
* 2- PREVOYANCE (Sté Mut.,Unions....)	* 250	* i.	* 1.100 =
* M.S.A.(Mut.Sociale Agricole)	* 4	* i.	* 971 =
* TOTAL MUTUELLES	* 260	* 13.885 <<	* 14.166 =

* Aussi simple que soit l'indicateur de Chiffre d'Affaires, il permet d'harmoniser les "produits" ou "services" vendus entre des secteurs forts différents (à condition de donner une définition précise pour les différents secteurs d'activité économiques), et permet aussi de procéder à des comparaisons avec d'autres régions. En fait, on doit attribuer le Chiffre d'Affaires à la Région du siège de l'entreprise considérée, sous peine d'effectuer des doubles comptes en sommant les chiffres des départements ou des régions.

C'est la raison pour laquelle le TABLEAU précédent ne prend pas en compte les chiffres d'autres mutuelles ayant pourtant une ou plusieurs implantations en Poitou Charentes, telles que GMF, MATMUT, SMABTP..., ou des banques : Banque Populaire du Centre, Banque Populaire Touraine Haut Poitou - Crédit Mutuel Centre Loire Atlantique, Crédit Mutuel Océan - BFCC - BCCM.

Ces entreprises et d'autres sont maintenant reprises dans le TABLEAU suivant pour des données propres au Poitou Charentes et qui ne peuvent être établies qu'au niveau des établissements implantés dans la Région.

2. LES CHIFFRES (DES ETABLISSEMENTS) DU POITOU CHARENTES.

	* NBRE *ETABLISSEMENTS * (1-1-85)	* NBRE * SALARIES * (1-1-85)	* MASSE * SALARIALE * (millions F.)	* ADMINISTRATEURS * (1-1-85)
* COOPERATION	* 3.812	* 17.189	* 1.928,0	* 10.024
* MUTUALITE/MUTUELLES	* 435	* 7.157	* 915,0	*
* ASSOCIATIONS	* 2.350	* 16.020	* 653,6	* 177.000
* TOTAL ECONOMIE SOCIALE	* 6.597	* 40.366	* 3.497	* 187.024

Comme cela apparaîtra, et malgré le temps et les moyens dont nous avons disposés, il n'a pas été possible d'avoir un retour exhaustif de tous nos questionnaires. On s'en consolera lorsque l'on sait que l'INSEE, même sur ses enquêtes auprès des entreprises, a un taux de "non-réponses" de 10-15 %.

Certains de nos chiffres ont du être extrapolés, comme dans le cas des SCOP sur certains chiffres, puisque 70% d'entr'elles ont répondu et il est relativement

	* NBRE *ETABLISSEMENTS * (1-1-85)	* NBRE * SALARIES * (1-1-85)	* MASSE * SALARIALE * (millions F.)	* ADMINISTRATEURS* * (1-1-85)
* I. COOPERATION				
* 1- D'ENTREPRENEURS	* 1.045	* 6.585 < *	* 549	* 6.760
* 2- DE PRODUCTION	* 2.089	* 2.370 = *	* 135,9	* 560
* 3- DE CREDIT-EPARGNE	* 387	* 4.491 = *	* 832,1	* 2.704
* 4- DE CONSOMMATION	* 291	* 3.743 < *	* 411,0	
* TOTAL COOPERATION	* 3.812	* 17.189 < *	* 1.928,0	* 10.024
* II MUTUELLES				
* 1- ASSURANCES BIENS	* 61	* 5.086 = *	* 756,0	* 213
* 2- PREVOYANCE	* 370	* 1.100 e *		
* M.S.A.	* 4	* 971 = *	* 159,0	
* TOTAL MUTUELLES	* 435	* 7.157 <= *	* 915,0	
* III ASSOCIATIONS	* 2.350	* 16.020 < *	* 653,6	* 177.000
* TOTAL ECONOMIE SOCIALE	* 6.597	* 40.366 < *	* 3.496,6	* 187.024

	* NBRE *ETABLISSEMENTS	SALARIAT			* MASSE * SALARIALE (millions F.)	*ADMINISTRATEURS* (1-1-85)
		1980	1983	1984		
* I. COOPERATION						
* 1- D'ENTREPRENEURS						
* . Coopération agricole	421	6.574	6.548	6.209	517,8	2.850 e
* . CUMA	605	nr.	nr.	nr.	nr.	3.510
* . Coopération maritime	16	nr.	nr.	75	8,4	160 e
* . Coop. pharmaciens	3	280	298	301	nr.	477
* . Coop.Artis.Commerc.	nr.	nr.	nr.	nr.	nr.	nr.
* TOTAL	1.045	6.854	6.846	6.585	549	6.760
* 2- DE PRODUCTION						
* . Coop.Ouvrièr.Product.	63	1.070	1.531	1.729	135,9	560 c
* . GAEC(père-fils:1340)	2.026	nr.	nr.	641	nr.	nr.
* TOTAL	2.089			2.370	135,9	560
* 3- DE CREDIT-EPARGNE						
* . Crédit Agricole	245	3.101	3.262	3.260	654,2	1.752
* . Crédit Mutuel	93	523	602	631	78,9	929
* . Banque Populaire	35	430	489	484	83,9	11
* . C.Mar.Mu-BFCC-BCDM	14	101	116	116	15,1	12
* TOTAL	387	4.155	4.469	4.491	832,1	2.704
* 4- DE CONSOMMATION						
* . Coop. Régionale	285		2.555	2.610	} 411,0	
* . CAMIF	s	921	1.090	1.127		
* . Coop PTT	s		6	6		
* . Coop. HLM	nr.	nr.	nr.	nr.		
* TOTAL	291	921	3.651	3.743	411,0	
*TOTAL COOPERATION	3.812			17.189	1.928,0	10.024,0
* II MUTUELLES						
* 1- ASSURANCES BIENS (Maif-Maaf-Macif-Smaci- Prévoyan.-Crana)	61	4.161	5.004	5.086	756,0	213
* 2- PREVOYANCE (Sté Mut.,Unions....)	370	nr.	nr.	1.100 e		i.
* Mut. Sociale Agric.	4	929	nr.	971	159,0	
*TOTAL MUTUELLES	435	5.090	5.004	7.157	915,0	
* III ASSOCIATIONS	2.350	nr.	nr.	16.020	653,6 e	177.000 e
*TOTAL ECONOMIE SOCIALE	6.597			40.366	3.496,6	187.024

facile de compléter car leur Union Régionale tient quelques statistiques. Par contre, il nous a fallu être d'une extrême prudence avec la MUTUALITE de PREVOYANCE car 24% seulement des Sociétés mutuelles ou sections de mutuelles ont répondu, alors que nous comptions sur les Unions Départementales pour inciter les mutuelles à répondre, les questionnaires avaient en effet été envoyés en nombre aux Unions pour qu'elles les adressent à leurs adhérents.

2.1. QUELQUES COMMENTAIRES ET CHIFFRES

*. Avec au moins 40.400 SALARIES et emplois, l'Economie Sociale en Poitou Charentes représente donc près de 10 % (9,3 %) de l'ensemble des salariés de la Région (435.730 au 1-1-85)

*. La MASSE SALARIALE "déversée" sur la Région est au minimum de 3,5 milliards de Francs.

*. Même si la structure et les caractéristiques du salariat dans les Associations (cf chapitre II) sont différents des secteurs coopératifs et mutualistes, personne ne peut être indifférent au poids du secteur associatif, beaucoup moins dépendant des subventions qu'on ne veut bien le dire.

	Nbre de salariés selon FAMILLES (%)
. Secteur Coopératif	42,6 %
. " Associatif	39,7 %
. " Mutualiste	17,7 %

2.2. EVOLUTION DU SALARIAT DANS LES GRANDES FAMILLES DE L'ECONOMIE SOCIALE

En dehors de la Coopération Agricole, qui inclut dans les chiffres donnés ceux des Unions de coopératives et SICA, toutes les branches des familles sont en progression des effectifs sur la période 80-84. Nous avons tenu à inclure les chiffres de l'année 83, car comme on pourra le voir des ralentissements et stabilisations d'effectifs commencent à se constater, en particulier dans le secteur bancaire.

Des taux de progression annuels peuvent être ainsi donnés pour les principales entreprises des différentes entreprises:

	SALARIAT			EVOLUTION
	1980	1983	1984	TAUX MOYEN /AN SALARIAT 80-84
* I. COOPERATION				
* 1- D'ENTREPRENEURS				
* . Coopération agricole	6.574	6.548	6.209	-1,4 %
* . Coop. pharmaciens	280	298	301	+1,8 %
* 2- DE PRODUCTION				
* . Coop.Ouvriè.Product.	1.070	1.531	1.729	+12,7 %
* 3- DE CREDIT-EPARGNE				
* . Crédit Agricole	3.101	3.262	3.260	+1,2 %
* . Crédit Mutuel	523	602	631	+4,8 %
* . Banque Populaire	430	489	484	+3,0 %
* .C.Mar.Mut/BFCC/BCCM	101	116	116	+3,5 %
* total Banques Coopératives	4.155	4.469	4.491	+1,3 %
* 4- DE CONSOMMATION				
* . Coop. Régionale	nr	2.555	2.610	+2,1 %
* . CAMIF	921	1.090	1.127	+5,2 %
* II MUTUELLES				
* 1- ASSURANCES BIENS				
* (Maaf-Macif-Maaf-Snacl-Gnf-Snabtp- Matmut-Prévoyan.-Crama...)	4.161	5.004	5.086	+5,1 %
* M.S.A.(Mut.Soc.Agricole)	929	nr	971	+1,1 %

3. DE QUELQUES PROBLEMES RENCONTRES DANS L'ENQUETE

De nombreuses remarques sont à faire. A celles déjà évoquées sur la MUTUALITE, s'ajoutent les suivantes à titre d'exemples. Mais il n'y a pas une question qui n'ait été rencontrée sans qu'elle ne tourne autour d'un PROBLEME DE DEFINITION.

*. Assez curieusement, certaines banques ont fourni des chiffres d'effectifs sans prendre en compte le personnel employé pour les tâches d'entretien et/ou de ménage.

*. Les caisses du Crédit Agricole ont déclaré les caisses locales et non les établissements au sens de l'INSEE (la définition avait pourtant été donnée dans les instructions accompagnant le questionnaire). Ces deux points ont été rectifiés après renseignements.

*. A la place des masses salariales ont a trouvé quelques fois indifféremment: les salaires bruts, ou les "frais de personnel".

*. Dans la Coopération de Consommation, sont comptabilisés les "gérants mandataires" comme personnel, alors qu'ils ne perçoivent pas de salaires.

*. De grosses surprises dans quelques entreprises ayant pourtant "pignon sur rue", comme l'impossibilité de fournir des chiffres pour la masse salariale des établissements et la distinction entre personnel à plein temps et "autres pour les années 80-81.

*. Reste cependant posée la prise en compte ou non de l'une des spécificités de certaines organisations de l'Economie Sociale, celle des organismes de base comme les CAISSES LOCALES en particulier, qui selon les cas ont ou n'ont pas la responsabilité plus ou moins directe de décision. En résumé et compte tenu d'une identité juridique claire, devra-t-il être distingué les "caisses locales-établissements", les caisses locales seules (mais avec quel statut ou fonctionnalité), les établissements seuls. Ou encore doit-on considérer ces caisses locales comme des lieux d'animation du Sociétariat et/ou d'un fonctionnement tout à fait formel de structures n'ayant de fait qu'un pseudo pouvoir à caractère "démocratique". Bref doit-il y avoir des questions spécifiques sur les structures de base et pour quelle finalité.

*. Comment doit être traité le cas de structures à statuts juridiques différents mais appartenant toutes deux au vaste champ de l'Economie Sociale dans le cadre de groupes bancaires organisés comme le Crédit Mutuel comprenant: une Fédération à forme associative (loi 1901) et une Caisse Fédérale à statut de Banque Coopérative; les caisses locales étant adhérentes à la Fédération et à la Caisse. Comment alors éviter les doubles comptes sur les salariés et les données portant sur le Chiffre d'affaires ou la Valeur Ajoutée, d'autant que les différences sont notables d'un groupe Crédit Mutuel à l'autre lors d'affectation de personnel ou de leurs frais sur les comptes de la Fédération ou de la Caisse Fédérale. En effet, la stricte logique de référence aux statuts juridiques devrait imposer que les chiffres de la Fédération soient affectés au Monde Associatif, et la Caisse Fédérale aux Coopératives d'Epargne et de Crédit.

*. Une remarque malgré tout sur le SOCIETARIAT, il faut qu'il soit bien donné le nombre de personnes disposant de parts sociales (sans confusion avec tout ou partie de la clientèle ordinaire dans le cas des Banques en particulier) ou à jour de leurs cotisations pour les secteurs de la Mutualité. A l'évidence les problèmes

identiques posés dans le Monde Associatif sont autrement plus flous et délicats, de par les catégories créées dans les statuts: adhérents, membres d'honneur, bienfaiteur(avec ou sans cotisation).

*. Mais de quelque famille que ce soit, la publication de chiffres de sociétariat est confusionniste à bien des égards. En premier lieu, le Sociétariat n'est pas sommable d'une famille et d'un secteur à l'autre, en second lieu, il est dans dans l'immense majorité des cas, un "sociétariat-clientèle". Il ne doit pas être oublié non plus qu'une partie du SOCIÉTARIAT peut être constitué de personnes morales: cas des Unions et des Fédérations notamment. On rappellera par exemple que les Caisses Régionales du Crédit Agricole Mutuel n'ont que quelques dizaines de sociétaires (les caisses locales et quelques personnes physiques). Si ces données ont un intérêt, il conviendra de distinguer dans les enquêtes deux catégories de SOCIÉTAIRES (personnes morales et physiques).

*. Plus fiable, plus intéressant sur le plan du fonctionnement des entreprises de l'Economie Sociale est la publication de chiffres sur les ADMINISTRATEURS, qui aussi dans leur immense majorité savent au moins pourquoi ils sont dans des instances de direction et de contrôle d'entreprises de l'Economie Sociale. De plus leur sommation est raisonnable de par la faiblesse des doubles comptes. C'est la raison pour laquelle des chiffres ont été donnés dans le TABLEAU des Etablissements. Problème de détail mais problème gênant, quel nombre d'administrateurs doit être affecté aux entreprises ayant une zone d'activité extra régionale, alors qu'une partie d'entre eux ou une majorité vivent hors du Poitou Charentes.

Enfin, et en souhaitant que les instructions données soient effectivement lues, il importe de bien préciser les définitions. Mais vu les habitudes de chaque secteur ou branche d'activité, il conviendrait peut-être tout simplement d'utiliser le langage ou les appellations en usage dans leur secteur d'activité pour peu que les contenus soient identiques. Il est vrai qu'en revanche cela revient à multiplier les présentations de questionnaire.

II . DONNEES ET CHIFFRES RELATIF AU MONDE ASSOCIATIF.

QUESTIONNAIRE ET QUESTIONS.

Pour des raisons de meilleure compréhension, la partie du questionnaire concernant une exploitation de chiffres est donnée au début des paragraphes. Il ne sera pas nécessaire ainsi de s'étendre sur les définitions (explicites ou non)



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Direction Régionale de POITIERS : 5, Rue Ste Catherine - 86020 POITIERS CEDEX

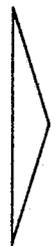
I.N.S.E.E.

Inventaire statistique de l'Economie Sociale en Poitou-Charentes

ENQUETE REGIONALE SUR LES ASSOCIATIONS (ASSOCIATIONS LOI DE 1901)

IDENTIFICATION DE VOTRE ASSOCIATION

Corrections éventuelles si les renseignements du cadre sont erronées ou incomplètes



Pour tout le questionnaire, cocher la case correspondante à votre réponse

Ne rien inscrire dans cette colonne

1 - Un sigle est-il utilisé pour désigner couramment votre association ?

OUI 1 NON 2

→ lequel ? : _____

2 - Peut-on joindre votre association au téléphone ?

OUI 1 NON 2

→ lequel ? : _____

3 - Votre association a-t-elle un numéro SIREN ou SIRET ?

OUI 1 NON 2

→ lequel ? : _____

4 - En quelle année votre association a-t-elle été créée ? _____

5 - Quel est l'objet de votre association, tel que déclaré dans ses statuts, ou publié au journal officiel ?

T.S.V.P. →

**LES LIMITES DE L'ENQUETE
MENEES SUR LES ASSOCIATIONS TIENDRONT POUR L'ESSENTIEL:**

- AUX INTERPRETATIONS QUE LES ASSOCIATIONS ONT DONNE PAR RAPPORT AUX DEFINITIONS IMPLICITES OU EXPLICITES CONTENUES DANS LE QUESTIONNAIRE.
- A LA DIFFICULTE DE "CALER" LES RESULTATS RECUEILLIS SUR DES DONNEES DEJA CONNUES DE FACON FIABLE, AFIN D'EXTRAPOLER RAISONNABLEMENT LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS. MALGRE LE TAUX DE REPONSES RELATIVEMENT ELEVE, LE NOMBRE IMPORTANT DE QUESTIONNAIRES (la loi des grands nombres doit jouer), IL RESTERA TOUJOURS L'INSECURITE D'UN POSSIBLE BIAIS.

NOTE SUR LES PRESENTATIONS CHIFFREES:

Par suite d'une imprécision notable dans les questionnaires sur la façon de remplir les questions (0 pour non présence, trait pour sans objet ou refus de réponse), la saisie informatique a systématiquement rempli les cases avec des zéros. Ceci explique que le nombre d'associations diffère d'un TABLEAU à l'autre, car pour éliminer le risque de confondre une réponse nulle par rapport à un refus de réponse ou un sans objet, le système de tri et de comptage dans les divers tableaux partait du repérage de la zone renseignée, et parce que cette zone était renseignée, alors le comptage de l'associations était réalisé. ON S'ATTACHERA donc ESSENTIELLEMENT à l'examen des POURCENTAGES et/ou MOYENNES.

Il doit enfin être noté, que l'ENQUETE sur les ASSOCIATIONS a eu une OPTIQUE "ENTREPRISE" (par opposition à une optique "établissement"). Des associations comme les ADAPEI qui disposent de plusieurs établissements ne recevaient qu'un questionnaire. On voulait en fait surtout éviter que des "sections" se déclarent en associations: cas particulièrement évidents dans les gros clubs sportifs et même dans les centres socio-culturels. De ce fait, des établissements dépendant d'Associations à caractère extra régional ou national (et dont le siège est extérieur à la Région), ont pu largement être oubliés.

Le TABLEAU suivant donne le résultat brut sur le nombre d'associations réparties par départements et selon la nomenclature mise au point par M. DERUELLE. (Cf. "Revue des Etudes Coopératives n° 12, 4ième trimestre 1984). Il sera possible au lecteur de ce document de se référer également au "PICTORAMA" qui se trouve à l'intérieur de l'un des tomes de Notre "ANNUAIRE REGIONAL DES ASSOCIATIONS DU POITOU CHARENTES", pour tenter de savoir quelles activités précises se trouvent dans les têtes de chapitre en 10 rubriques qui seront reprises tout au long du document. Notons simplement que le classement prioritaire proposé dans la méthode à partir des finalités (assimilable à l'objet des déclarations d'Associations au J.O. ?) est difficile. Dans notre enquête, les classements ont été réalisés à partir de la déclaration de l'activité principale (3 chiffres).

Dans le cas du POITOU-CHARENTES, les résultats suggèrent immédiatement que des regroupements de niveau à un chiffre s'avèrent nécessaires (cf. LOGEMENT, DEVELOPPEMENT URBAIN, TRANSPORT-TELECOM.), et que au moins un éclatement sera nécessaire dans CULTURE - VIE SOCIALE et principalement autour du domaine SPORTIF et du SOCIO CULTUREL.

Répartition des Associations selon les départements et les activités

Secteurs d'activité	16	17	79	86	TOTAL	Secteurs d'activité	16	17	79	86	TOTAL
0 - VIE PUBLIQUE	95	135	91	152	473	4 - INTERVENTIONS SOCIALES	91	91	69	126	377
01. Ass. Politique	4	13	3	11	31	40. Ass. à caractère général	12	17	8	21	58
02. Ass. Civiques	20	27	20	8	75	41. Infirmitté physique	13	14	9	19	55
03. Ass. Religieuses	11	8	4	9	32	42. Accidents de travail	0	0	4	3	7
04. Recherche	1	0	1	5	7	43. Aide aux personnes âgées	14	12	5	16	47
05. Justice	2	2	0	4	8	44. Enfance & adolescence	10	17	5	9	41
06. Sécurité intérieure	19	42	50	54	165	45. Famille	26	16	31	42	115
07. Relations extérieures	27	33	7	43	110	46. Aide aux chômeurs	2	3	1	1	7
08. Armées, Défense nationale	0	0	1	0	1	47. Divers	14	12	6	15	47
09. Défense d'une cause	11	10	5	18	44	5 - LOGEMENT	9	8	1	18	34
1 - ENSEIGNEMENT FORMATION	137	111	176	278	702	6 - DEVELOPPEMENT URBAIN	7	7	8	13	35
10. Ass. à caractère général	8	0	0	3	11	7 - DEVELOPPEMENT RURAL	149	210	164	228	751
11. Ass. de parents d'élèves	73	55	112	151	391	70. Ass. à caractère général	5	5	7	9	26
12. Gestion Etab. Privé	7	6	28	21	62	71. Réseaux, services ruraux	0	2	0	0	2
13. Enseignements spéciaux	2	0	3	7	12	72. Aménagement rural	4	2	2	3	11
14. Enseignement supérieurs	0	0	0	1	1	73. Aménagement des eaux	1	5	1	0	7
15. Formation continue	2	8	1	10	21	74. Milieu naturel	139	196	154	216	705
16. Sport scolaire & universitaire	6	9	7	15	37	76. Economie d'énergie	0	0	0	0	0
17. Autres services	39	33	25	70	167	8 - TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS	4	4	0	5	13
2 - CULTURE/VIE SOCIALE	969	1 400	1 159	1 606	5 134	9 - DÉFENSE D'INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES	58	120	82	167	427
20. Ass. à caractère général	3	8	8	18	37	90. Ass. à caractère général	2	1	3	8	14
21. Information, Communication	24	33	24	61	142	91. Défense d'intérêts économiques	14	42	25	46	127
22. Activités artistiques	75	114	82	124	395	92. Unions patronales	7	7	0	10	24
23. Patrimoine	17	49	21	38	125	93. Groupement de salariés	1	3	2	6	12
24. Action socio-culturelle	333	494	356	520	1 703	94. Groupements d'exploitants agricoles	13	10	7	21	51
25. Clubs sportifs	309	399	345	436	1 489	95. Syndicats	9	18	13	24	64
26. Activités de plein air	67	111	112	130	420	96. Défense intérêts prof. lib.	3	5	2	7	17
28. Clubs de loisirs	20	36	24	30	110	97. Inactifs, chômeurs	4	11	13	20	48
29. Amicales	121	156	187	249	713	98. Ass. de consommation	1	2	4	8	15
3 - SANTÉ	28	27	32	58	145	99. Ass. familiales	4	21	13	17	55
Nombre d'associations ayant déclaré leur(s) activité(s)	1 547	2 113	1 782	2 649	8 091						
Nombre d'associations n'ayant pas déclaré d'activité	965	2 083	1 480	2 125	6 653						
TOTAL DEG ASSOCIATIONS DU POITOU-CHARENTES	2 512	4 196	3 262	4 774	14 744						

* CHARENTE -16 * CHA.MARITIME -17 * DEUX SEVRES -79 * VIENNE -86 * TOTAL REGION *											

	* NOMBRE		* NOMBRE		* NOMBRE		* NOMBRE		* NOMBRE		
	* ASSOCIAT	%	* ASSOCIAT.	%							

0. VIE PUBLIQUE	* 95	6,1%	* 135	6,4%	* 91	5,1%	* 152	5,7%	* 473	5,8%	
1. ENSEIGNEMENT-FORMATION	* 137	8,9%	* 111	5,3%	* 176	9,9%	* 278	10,5%	* 702	8,7%	
2. CULTURE-VIE SOCIALE	* 969	62,6%	* 1.400	66,3%	* 1.159	65,0%	* 1.606	60,6%	* 5.134	63,5%	
(dont Socio-culturel)	* 333	21,5%	* 494	23,4%	* 356	20,0%	* 520	19,6%	* 1.703	21,0%	
(dont Clubs sportifs)	* 309	20,0%	* 399	18,9%	* 345	19,4%	* 436	16,5%	* 1.489	18,4%	
3. SANTE	* 28	1,8%	* 27	1,3%	* 32	1,8%	* 58	2,2%	* 145	1,8%	
4. INTERVENTIONS SOCIALES	* 91	5,9%	* 91	4,3%	* 69	3,9%	* 126	4,8%	* 377	4,7%	
5. LOGEMENT -6. DEV.URBAIN	* 16	1,0%	* 15	,7%	* 9	,5%	* 29	1,1%	* 69	,9%	
8. TRANSPORTS, TELECOM.	* 4	,3%	* 4	,2%	* 0	0,0%	* 5	,2%	* 13	,2%	
7. DEVELOPPEMENT RURAL	* 149	9,6%	* 210	9,9%	* 164	9,2%	* 228	8,6%	* 751	9,3%	
9. DEFENS.INTER.ECONOMIQUES	* 58	3,7%	* 120	5,7%	* 82	4,6%	* 167	6,3%	* 427	5,3%	

TOTAL	* 1.547	100,0%	* 2.113	100,0%	* 1.782	100,0%	* 2.649	100,0%	* 8.091	100,0%	
% PAR DEPARTEMENT	* 19,1%		* 26,1%		* 22,0%		* 32,7%		* 100,0%		

COMMENTAIRES:

*. C'est assurément le secteur CULTURE-VIE SOCIALE qui forme l'essentiel du nombre d'associations en activité avec près de 64% du total. Et même en éclatant, ce secteur en sous-secteurs les associations du secteur socio-culturel représentent 21% du total, et les clubs sportifs plus de 18%. Ce grand secteur est à l'évidence la "terre d'élection" et d'action du Monde Associatif.

*. On ne s'étonnera pas outre mesure du second secteur en pourcentage qui est celui du DEVELOPPEMENT RURAL avec plus de 9%. On y trouve en effet l'ensemble des associations de chasse et de pêche.

*. De même, dans le troisième secteur par ordre d'importance ENSEIGNEMENT - FORMATION, avec 8,7% d'associations, il faut y voir le nombre important d'associations de parents d'élèves, qu'elles agissent dans le secteur public ou le

secteur privé. On devra cependant mettre en évidence deux points. La confusion sur les chiffres des Associations de parents d'élèves du secteur public est très grande puisque selon les cas les "associations" sont déclarées en tant que telles, se déclarent ou ne se déclarent pas alors qu'elles ne sont que des "sections" d'une Fédération départementale par exemple. Le cas des associations du secteur privé est assez différent dans la mesure où ces associations sont des Organismes de Gestion d'Établissement (elles sont d'ailleurs souvent déclarées sous le sigle O.G.E.C).

*. Dans les pages à venir, seront regroupés les secteurs 5 (logement), 6 (développement urbain) et 8 (transport-télécommunications).

2.1. LA REPARTITION DES ASSOCIATIONS SELON LES DEPARTEMENTS

Un rapide survol de la répartition des associations selon les quatre départements permet de constater que la répartition suit globalement les grandes masses de population qui sont données ici à titre de point de repère.

	* CHARENTE *	* CHA.MARITIME *	* DEUX SEVRES *	* VIENNE *	* REGION *
NOMBRE ASSOCIA.RECENSEES	* 2.512 *	* 4.196 *	* 3.262 *	* 4.774 *	* 14.744 *
% PAR DEPARTEMENT	* 17,0% *	* 28,5% *	* 22,1% *	* 32,4% *	* 100% *
POPULATION AU 1/1/85	* 341.600 *	* 518.300 *	* 344.200 *	* 376.400 *	* 1.580.500 *
NOMBRE MOYEN D'ASSOCIATIONS POUR 1.000 HABITANTS	* 7,4 *	* 8,1 *	* 9,5 *	* 12,7 *	* 9,3 *

Bien que le département de la "VIENNE" ne vienne(!) qu'en deuxième position pour sa population, sa position en numéro 1 pour le nombre d'association, s'explique par deux raisons: une qualité d'établissement du fichier de base, et le rôle de Poitiers comme capitale régionale et seule ville universitaire de la Région. L'existence de structures régionales d'association n'est vraisemblablement pas étrangère non plus à l'écart constaté. En tout état de cause, le recoupement de toutes les autres sources disponibles montrent que le nombre d'associations dans le département de la Charente est inférieur, de façon relative et absolue, à celui des autres départements. Le phénomène est manifestement amplifié par une moins bonne qualité du fichier lors de sa constitution.

ON AURAIT DONC EN DEFINITIVE PRES D'UNE ASSOCIATION (0,93) POUR 100 HABITANTS.

2.2. PUBLICS - ZONE D'ACTION - LIAISONS DES ASSOCIATIONS.

7 - Les activités de votre association concernent-elles ? :

- 1 SES SEULS ADHERENTS 2 D'AUTRES PUBLICS

11 - Les activités de votre association s'exercent-elles principalement à l'échelon ?

- 1 DU QUARTIER 2 DE LA COMMUNE (OU DE SON AGGLOMERATION)
 3 DU CANTON 4 D'UN GROUPE DE CANTON (OU "PAYS")
 5 DU DEPARTEMENT 6 DE LA REGION
 7 D'UNE ENTREPRISE (OU PLUSIEURS) 8 AUTRE (Précisez : _____)

12 - Votre association a-t-elle un public spécifique ?

- 1 ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS 2 ADOLESCENTS DE 12 ANS A 18 ANS
 3 ADULTES 4 "TROISIEME AGE"
 5 TOUS AGES 6 AUTRE (Précisez : _____)

13 - Votre association fonctionne-t-elle ?

- 1 DE FAÇON AUTONOME 2 EN LIAISON AVEC D'AUTRES
 3 AU SEIN D'UNE UNION, D'UNE FEDERATION OU CONFEDERATION

→ laquelle, principalement ? _____

Le TABLEAU qui suit quantifie quelques aspects qu'il n'est peut-être pas inintéressant de connaître. Retraduisons les plus significatifs pour le cas du Poitou Charentes.

*. Une associations sur deux n'exercerait des activités que pour ses seuls adhérents.

*. Près de 60% des associations n'aurait pas de public spécifique pour l'âge

*. La moitié des associations exercent leurs activités au niveau de leur commune. Sur ce point il est clair qu'un affinement serait nécessaire afin de voir les différences existantes entre le tissu urbain et rural ou encore, si des confusions ne se sont pas produites dans les gros centres urbains entre commune et quartier. En tout état de cause, l'action des associations ne dépasse guère l'échelon du département et de la Région, puisque moins d'un quart des associations a déclaré ces vocations géographiques.

*. Enfin un dernier chiffre doit être noté: il y aurait autant d'associations fonctionnant de façon autonome que d'associations fédérées. C'est dire par avance que pour tenter d'avoir une bonne approche de la Vie Associative, les Fédérations ou Unions doivent être mobilisées, mais cette nécessaire condition ne sera jamais suffisante.

	* NOMBRE *	* REPARTITION *
	* D' *	* en *
	* ASSOCIATIONS *	* % *

ACTIVITES DES ASSOCIATIONS POUR:		
Leurs seuls adhérents	* 3.030 *	* 50,0% *
D'autres publics	* 3.026 *	* 50,0% *
Total réponses	* 6.056 *	* 100,0% *
<hr/>		
PUBLICS SPECIFIQUES		
Enfants (<12 ans)	* 288 *	* 4,8% *
Adolescents (12-18 ans)	* 118 *	* 1,9% *
Adultes	* 1.256 *	* 20,7% *
Troisième Age	* 648 *	* 10,7% *
Tous Ages	* 3.557 *	* 58,7% *
Autres	* 192 *	* 3,2% *
Total réponses	* 6.059 *	* 100,0% *
<hr/>		
ZONES D'ACTION DES ASSOCIATIONS		
Quartier	* 95 *	* 1,6% *
Commune	* 3.039 *	* 50,1% *
Canton	* 720 *	* 11,9% *
Plusieurs cantons	* 333 *	* 5,5% *
Département	* 821 *	* 13,5% *
Région	* 622 *	* 10,3% *
Entreprise	* 97 *	* 1,6% *
Autre	* 338 *	* 5,6% *
Total réponses	* 6.065 *	* 100,0% *
<hr/>		
FONCTIONNEMENT DES ASSOCIATIONS		
Fonctionne en autonomie	* 2.807 *	* 46,3% *
En liaison avec d'autres	* 516 *	* 8,5% *
Au sein d'une Fédé/Union	* 2.738 *	* 45,2% *
Total réponses	* 6.061 *	* 100,0% *
<hr/>		

3. L'ANIMATION DES ASSOCIATIONS:

8 - Combien de personnes font partie du Conseil d'Administration ? →

9 - Combien de membres actifs ont pouvoir de vote à l'Assemblée Générale ? →

10 - En 1984, combien de personnes ont bénéficié des activités ou services de votre association (fournir une estimation éventuellement) ? →

Il n'est pas inutile de le redire: qu'il s'agisse d'administrateurs, de bénévoles ou de membres actifs, ce que l'on trouvera dans les tableaux suivants ne peut se référer qu'aux définitions données dans les questionnaires et l'interprétation qu'en auront donnée les associations ou plus exactement, la (les) personne(s) chargée(s) de remplir le questionnaire.

3.1. LES ADMINISTRATEURS

	* NBRE	* %	* NBRE	* %	* MOYENNE	* PAR ASSOCIAT.
	* ASSOCIA.		* ADMINIST			
0. VIE PUBLIQUE	* 310	* 5,1%	* 4.031	* 5,6%	* 13,0	
1. ENSEIGNEMENT-FORMATION	* 485	* 7,9%	* 5.086	* 7,1%	* 10,5	
2. CULTURE-VIE SOCIALE	* 3.843	* 62,9%	* 44.477	* 61,8%	* 11,6	
3. SANTE	* 156	* 2,6%	* 2.116	* 2,9%	* 13,6	
4. INTERVENTIONS SOCIALES	* 373	* 6,1%	* 5.262	* 7,3%	* 14,1	
5. LOGEMENT -6. DEV.URBAIN	* 61	* 1,0%	* 813	* 1,1%	* 13,3	
8. TRANSPORTS, TELECOM.						
7. DEVELOPPEMENT RURAL	* 562	* 9,2%	* 5.908	* 8,2%	* 10,5	
9. DEFENS.INTER.ECONOMIQUES	* 316	* 5,2%	* 4.235	* 5,9%	* 13,4	
TOTAL	* 6.106	* 100,0%	* 71.928	* 100,0%	* 11,8	

Il y aurait donc en moyenne près de 12 (11,8) administrateurs par Association avec une dispersion qui ne semble d'ailleurs pas énorme puisqu'il est aisé de

remarquer que les deux chiffres les plus extrêmes mettent en évidence que les membres des conseils d'administration ne varient que de + ou - 2 points autour de la moyenne.

3.2. LES ACTIFS (MEMBRES ADHERENTS)

Devant les difficultés de cerner le terme d'adhérent (il serait d'ailleurs intéressant comme pour les mouvements Coopératifs et Mutualistes mais pour d'autres travaux, de distinguer les personnes morales ou physiques), nous avons privilégié les termes mettant l'accent sur le DROIT DE VOTE et la notion d'ACTIFS. Il apparaît évident que l'on commence à "nager" dans le flou des situations et réalités du Monde Associatif, puisque la liberté de rédaction des statuts Loi 1901 permet toutes les situations. Dans le "groupe de travail" ayant permis la mise au point du questionnaire, il était même admis que le critère de cotisations n'était pas forcément bon !

On voulait également apprécier et distinguer ceux qui se consacraient à une association par rapport aux "adhérents formels": cas des cartes ou adhésions prises pour bénéficier de certains services.

Dans ces conditions, il y aurait en MOYENNE 78 PERSONNES actives par association. Les secteurs où il y a plus d'actifs étant ceux du DEVELOPPEMENT RURAL et de DEFENSE D'INTERETS ECONOMIQUES. C'est peut être d'ailleurs le seul chapitre où l'on ne retrouve pas la prééminence des autres grands secteurs.

	* NBRE	%	* NBRE	%	* MOYENNE	*
	* ASSOCIA.		* ACTIFS		* PAR ASSOCIAT.	*
0. VIE PUBLIQUE	306	5,0%	23.333	4,9%	76,3	
1. ENSEIGNEMENT-FORMATION	483	8,0%	28.968	6,1%	60,0	
2. CULTURE-VIE SOCIALE	3.819	62,9%	267.903	56,8%	70,2	
3. SANTE	156	2,6%	14.272	3,0%	91,5	
4. INTERVENTIONS SOCIALES	373	6,1%	30.686	6,5%	82,3	
5. LOGEMENT -6. DEV.URBAIN	61	1,0%	5.623	1,2%	92,2	
8. TRANSPORTS, TELECOM.						
7. DEVELOPPEMENT RURAL	560	9,2%	61.853	13,1%	110,5	
9. DEFENS.INTER.ECONOMIQUES	312	5,1%	39.071	8,3%	125,2	
TOTAL	6.070	100,0%	471.709	100,0%	77,7	

3.3. LES BENEVOLES.

14 - Combien de personnes assurent un travail bénévole régulier au sein de votre association ? _____ →

(On entend par bénévolat tout temps passé par des personnes de l'association sur un travail nécessaire à son fonctionnement et à ses activités sans qu'elles reçoivent la moindre rémunération : réunion de bureau, de conseil d'administration, de travail, manifestations diverses, encadrement des activités, etc... Une estimation de ce bénévolat est suffisante)

Si cela est possible répartissez ces personnes selon le temps qu'elles consacrent chaque mois (en moyenne) à la vie de l'association :

MOINS DE 10 HEURES PAR MOIS _____ →

DE 10 A MOINS DE 20 HEURES PAR MOIS _____ →

DE 20 A MOINS DE 40 HEURES PAR MOIS _____ →

40 HEURES OU PLUS PAR MOIS _____ →

Avec les 5.630 QUESTIONNAIRES renseignés, il y aurait en moyenne près de 15 bénévoles (14,5) par association et une grande majorité de ces bénévoles (63%) consacrent moins de 10 heures par mois à leur association. C'est le cas de 86% des associations (4860/5630). Il y a évidemment une combinaison des différentes heures de bénévolat dans les associations mais elles n'ont pas forcément la chance d'avoir, entr'autre, des bénévoles pouvant passer plus de 40 heures par mois puisqu'elles sont près de 12% dans ce cas (653/5630).

Il est intéressant de rapprocher le NOMBRE MOYEN DE BENEVOLES (14,5) et celui d'ADMINISTRATEURS (11,3), puisque il avait été admis dans l'enquête que les temps passés dans les réunions de bureau et de conseil d'administration devaient être considérés comme du bénévolat. L'écart n'est pas grand. Pour autant, doit-il être considéré qu'il n'y aurait en moyenne que 2,7 personnes de plus que les administrateurs, ou que les recouvrements des deux ensembles sont relativement disjoints ? Notre système de questionnaire ne peut répondre à cette question, mais pour les enquêtes futures, il y a manifestement un point sérieux à creuser.

3.3.1. Moyenne des bénévoles par Activités dans chaque tranche d'heures:

Par secteur d'activités, un certain nombre de constatations peuvent être faites. Dans les Associations ayant déclaré du bénévolat, le nombre moyen de bénévoles de chaque tranche (pour les associations en ayant), décroît de 10 en moyenne pour les tranches de moins de 10H. jusqu'à 5, pour la tranche supérieure à 40 H.

Par rapport au nombre moyen de bénévoles par tranche d'heures/mois, seuls les secteurs "SANTÉ" et "INTERVENTIONS SOCIALES" ne voient pas décroître (comme dans les autres secteurs) de façon significative le nombre moyen de bénévoles pour les tranches supérieures à 10H. par mois et restent avec des moyennes de bénévoles supérieures aux autres secteurs pour les tranches supérieures à 20 H.

	< à 10H./Mois			10-20H./Mois			20-40H./Mois			> à 40H./Mois			TOTAL REGION		
	Assoc. : en : ayant :	MOYENNE par : associa. :	DE :	Assoc. : en : ayant :	MOYENNE par : associa. :	DE :	Assoc. : en : ayant :	MOYENNE par : associa. :	DE :	Assoc. : en : ayant :	MOYENNE par : associa. :	DE :	MOYENNE par : associa. :	DE :	%
	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE									
0. VIE PUBLIQUE	245	2.969	12,1	133	971	7,3	63	375	6,0	34	153	4,5	4.468	5,5%	
1. ENSEIGNEMENT-FORMATION	412	4.208	10,2	168	981	5,8	46	198	4,3	16	46	2,9	5.433	6,7%	
2. CULTURE-VIE SOCIALE	3.017	32.314	10,7	1.682	13.276	7,9	888	5.757	6,5	469	2.366	5,0	53.713	65,9%	
3. SANTE	123	1.345	10,9	51	490	9,6	27	262	9,7	15	144	9,6	2.241	2,8%	
4. INTERVENTIONS SOCIALES	290	3.261	11,2	191	1.273	6,7	98	686	7,0	67	358	5,3	5.578	6,8%	
5. LOGEMENT -6. DEV.URBAIN 8. TRANSPORTS, TELECOM.	47	513	10,9	21	121	5,8	15	99	6,6	4	23	5,8	756	9%	
7. DEVELOPPEMENT RURAL	485	4.259	8,8	150	895	6,0	55	203	3,7	26	83	3,2	5.440	6,7%	
9. DEFENS.INTER-ECONOMIQUES	244	2.607	10,7	128	758	5,9	68	315	4,6	43	170	4,0	3.850	4,7%	
TOTAL	4.863	51.476	10,6	2.524	18.765	7,4	1.260	7.895	6,3	674	3.343	5,0	81.479	100,0%	
% BENEVOLES / TOTAL REGION		63,2%		23,0%				9,7%			4,1%				

3.3.2. Pourcentages de bénévoles selon les activités (% lignes) et tranches d'heures (% colonnes).

*. On retrouve l'importance du secteur "CULTURE-VIE SOCIALE" qui représente près de 66% des bénévoles (colonne TOTAL REGION) se "dévouant" aux associations de la Région. L'examen du TABLEAU pour chaque tranche d'heures (% colonnes) selon les secteurs d'activité, montre que le pourcentage global déjà élevé de bénévoles dans le secteur "CULTURE-VIE SOCIALE" approche les 73% pour la tranche 20-40 H et se maintient au-dessus de 70% au dessus de la tranche de 10H. Là encore et contrairement aux autres secteurs, seuls les secteurs "SANTÉ" et "INTERVENTIONS SOCIALES" voient leurs pourcentages croître en proportion et comparaison des autres secteurs d'activités.

	* (à 10H./Mois * 10-20H./Mois * 20-40H./Mois *) à 40.H.Mois * TOTAL REGION *									
	* NOMBRE DE BENEVOLES *	* NOMBRE DE BENEVOLES % *	* NOMBRE DE BENEVOLES % *	* NOMBRE DE BENEVOLES % *	* NOMBRE DE BENEVOLES % *	* NOMBRE DE BENEVOLES % *	* NOMBRE DE BENEVOLES % *			
0. VIE PUBLIQUE	2.969	5,8%	971	5,2%	375	4,7%	153	4,6%	4.468	5,5%
1. ENSEIGNEMENT-FORMATION	4.208	8,2%	981	5,2%	198	2,5%	46	1,4%	5.433	6,7%
2. CULTURE-VIE SOCIALE	32.314	62,8%	13.276	70,7%	5.757	72,9%	2.366	70,8%	53.713	65,9%
3. SANTÉ	1.345	2,6%	490	2,6%	262	3,3%	144	4,3%	2.241	2,8%
4. INTERVENTIONS SOCIALES	3.261	6,3%	1.273	6,8%	686	8,7%	358	10,7%	5.578	6,8%
5. LOGEMENT -6. DEV.URBAIN	513	1,0%	121	,6%	99	1,3%	23	,7%	756	,9%
8. TRANSPORTS, TELECOM.										
7. DEVELOPPEMENT RURAL	4.259	8,3%	895	4,8%	203	2,6%	83	2,5%	5.440	6,7%
9. DEFENS.INTER.ECONOMIQUES	2.607	5,1%	758	4,0%	315	4,0%	170	5,1%	3.850	4,7%
TOTAL	51.476	100,0%	18.765	100,0%	7.895	100,0%	3.343	100,0%	81.479	100,0%
% BENEVOLES/TOTAL REGION	63,2%		23,0%		9,7%		4,1%		100,0%	

*. Avec le Tableau suivant qui présente la répartition des bénévoles dans chaque secteur d'activité en fonction des tranches d'heures (% lignes), on a encore la confirmation d'un nombre d'heures du bénévolat très supérieur dans les secteurs "SANTÉ" et "INTERVENTIONS SOCIALES" avec plus de 18% de bénévoles dans les tranches supérieures à 20 h. (20-40 et > à 40 h.). Vient immédiatement derrière le secteur "CULTURE.- VIE SOCIALE".

Doit-il en être conclu que ces secteurs, verraient plus qu'ailleurs, s'épanouir des vertus plus affirmées quant à la mise en pratique de l'éthique associative, voire de l'Économie Sociale ?

	* < à 10H./Mois *		* 10-20H./Mois *		* 20-40H./Mois *		* > à 40H./Mois *		* TOTAL REGION *	
	* NOMBRE	* %	* NOMBRE	* %	* NOMBRE	* %	* NOMBRE	* %	* NOMBRE	* %
0. VIE PUBLIQUE	2.969	66,5%	971	21,7%	375	8,4%	153	3,4%	4.468	100%
1. ENSEIGNEMENT-FORMATION	4.208	77,5%	981	18,1%	198	3,6%	46	,8%	5.433	100%
2. CULTURE-VIE SOCIALE	32.314	60,2%	13.276	24,7%	5.757	10,7%	2.366	4,4%	53.713	100%
3. SANTÉ	1.345	60,0%	490	21,9%	262	11,7%	144	6,4%	2.241	100%
4. INTERVENTIONS SOCIALES	3.261	58,5%	1.273	22,8%	686	12,3%	358	6,4%	5.578	100%
5. LOGEMENT -6. DEV.URBAIN	513	67,9%	121	16,0%	99	13,1%	23	3,0%	756	100%
8. TRANSPORTS, TELECOM.										
7. DEVELOPPEMENT RURAL	4.259	78,3%	895	16,5%	203	3,7%	83	1,5%	5.440	100%
9. DEFENS.INTER.ECONOMIQUES	2.607	67,7%	758	19,7%	315	8,2%	170	4,4%	3.850	100%
TOTAL	51.476		18.765		7.895		3.343		81.479	
% BENEVOLES/TOTAL REGION	63,2%		23,0%		9,7%		4,1%		100,0%	

4. LE SALARIAT DANS LES ASSOCIATIONS

15 - Votre association bénéficie-t-elle des services de salariés permanents (contrats à durée indéterminée et salariés sous contrat de plus de 6 mois)

OUI 1

NON 2

→ Passer à la question 16

Combien de salariés sont payés par l'association ? (situation au 31.12.84)

A TEMPS COMPLET _____

A MI-TEMPS OU PLUS _____

A MOINS D'UN MI-TEMPS _____

Combien de salariés sont à la disposition de l'association mais payés par un autre organisme ? (situation au 31.12.84)

A TEMPS COMPLET _____

A MI-TEMPS OU PLUS _____

A MOINS D'UN MI-TEMPS _____

Parmi les tentatives de rechercher "désespérément" une donnée fiable de comparaison, il valait la peine de se pencher sur les fichiers de l'INSEE pour tout renseignement concernant les associations et en particulier celles déclarant au moins 1 salarié. (en fait ce sont les données URSAAF qui sont "récupérées" dans le fichier SIRENE).

AU 1/1/85 il était possible d'établir les comparaisons suivantes avec les résultats tiés des 1.085 questionnaires renseignés (c'est-à-dire, au moins une réponse dans les trois premières cases du questionnaire ci-dessus)

ASSOCIATIONS AYANT DU SALARIAT

FICHER SIRENE

ENQUETE ADRES/INSEE

2.472	<---	NOMBRE D'ASSOCIATIONS	----	1.085
17.553	<---	NOMBRE DE SALARIES	----	7.750
7,10	<---	NBRE MOYEN/ASSOCIAT.	----	7,14

Une autre approche a été faite par les ratios suivants:

Salariés SIRENE	17.773	
* -----	=	----- = 2,26
Salariés enquête	7.750	
Nb associations INSEE	2.472	
* -----	=	----- = 2,27
Nb associat. enquête	1.085	

Connaissant les imperfections de SIRENE et en particulier les erreurs sur les codages du statut juridique, nous avons fait l'effort de "plonger" dans la liste de l'INSEE éditée pour une vérification. Des intrus n'avaient évidemment pas leur place: Caisses d'Epargne, Caisses de Sécurité Sociale, Sté Mutuelles, Caisses locales de Banques (sous l'appellation d'ailleurs de Fédération), Gamex...

Nous avons pu ainsi éliminer 121 incongrus pour 1530 salariés. Cela affecte finalement peu nos précédents ratios, puisqu'ils atteignent respectivement: 2,07 (16023/7550) pour les salariés, et 2,16 (2348/1085) pour les associations en ayant. Autant de convergences qui nous ont ainsi amenés à conclure qu'il y avait peu de chances d'avoir des biais graves et systématique et que nous disposions au moins d'un calage pour des extrapolations raisonnables au niveau de la Région.

Ainsi, en admettant que notre "échantillon" soit raisonnablement représentatif, nous aurions pour la Région 2340 associations employant du salariat. Rapporté au nombre d'associations recensées, la PROPORTION d'associations que nous appellerons pour l'instant et grossièrement "ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES", serait d'environ 15,6 %.

4.1. STRUCTURE DU SALARIAT.

	SALARIES EMPLOYES				SALARIES MIS				
	PAR LES				A				
	ASSOCIATIONS				DISPOSITION				

	NOMBRE	ASSOC.	mo	NOMBRE	ASSOC.	mo	NOMBRE	ASSOC.	mo
	SALARIES	%	EN AYANT	SALARIES	%	EN AYANT	SALARIES	%	EN AYANT

PLEIN TEMPS	3.887	50,2%	508	7,7	885	52,6%	235	3,8	
) ou = MI-TEMPS	1.868	24,1%	428	4,4	356	21,2%	149	2,4	
< à MI-TEMPS	1.995	25,7%	681	2,9	440	26,2%	167	2,6	

TOTAL	7.750	100,0%			1.681	100,0%			

Il est frappant de constater la répartition quasi identique de structure de salariat entre les "salariés employés" par les Associations et les "salariés mis à disposition", comme si et globalement les emplois à temps partiel étaient une caractéristique du Monde Associatif.

*. EN MOYENNE la MOITIE des emplois serait donc à TEMPS COMPLET, le QUART à MI-TEMPS ou PLUS, et le QUART restant au DESSOUS du MI-TEMPS, avec toutefois un NOMBRE MOYEN de salariés, par association employeur en ayant dans chaque catégorie, variant de 7,7 à PLEIN TEMPS à 2,9 pour la catégorie INFÉRIEURE AU MI-TEMPS.

Comme pour le bénévolat et ses tranches d'heures, il serait intéressant de dresser une statistique sur les combinaisons des différentes catégories.

4.2. Répartition des salariés par catégories (% colonnes) selon les activités.

* N O M B R E D E S A L A R I E S *									

	* PLEIN		* >= MI		* < MI		* TOTAL		*
	TEMPS	%	TEMPS	%	TEMPS	%	SALARIES	%	

0. VIE PUBLIQUE	* 86	2,2%	* 31	1,7%	* 194	9,7%	* 311	4,0%	*
1. ENSEIGNEMENT-FORMATION	* 538	13,8%	* 180	9,6%	* 257	12,9%	* 975	12,6%	*
2. CULTURE-VIE SOCIALE	* 481	12,4%	* 367	19,6%	* 635	31,8%	* 1.483	19,1%	*
3. SANTE	* 114	2,9%	* 65	3,5%	* 220	11,0%	* 399	5,1%	*
4. INTERVENTIONS SOCIALES	* 1.559	40,1%	* 1.122	60,1%	* 603	30,2%	* 3.284	42,4%	*
5. LOGEMENT -6. DEV.URBAIN	* 73	1,9%	* 8	,4%	* 12	,6%	* 93	1,2%	*
8. TRANSPORTS, TELECOM.	*		*		*		*		*
7. DEVELOPPEMENT RURAL	* 58	1,5%	* 16	,9%	* 13	,7%	* 87	1,1%	*
9. DEFENS.INTER.ECONOMIQUES	* 978	25,2%	* 79	4,2%	* 61	3,1%	* 1.118	14,4%	*

T O T A L	* 3.887	100,0%	* 1.868	100,0%	* 1.995	100,0%	* 7.750	100,0%	*
% PAR CATEGORIES	* 50,2%		* 24,1%		* 25,7%		* 100,0%		*

Le TABLEAU montre que le secteur "INTERVENTIONS SOCIALES" est celui qui emploie le plus de salariés à plein temps (40%) et à mi-temps (60%). Le secteur "CULTURE-VIE SOCIALE" lui est de peu supérieur pour la catégorie < à mi-temps (32%).

4.3. Répartition des salariés par secteur d'activités (% lignes) selon les catégories.

* N O M B R E D E S A L A R I E S *									

	* PLEIN		* >à MI		* <à MI		* TOTAL		
	TEMPS	%	TEMPS	%	TEMPS	%	SALARIES	%	

0. VIE PUBLIQUE	86	27,7%	31	10,0%	194	62,4%	311	100,0%	
1. ENSEIGNEMENT-FORMATION	538	55,2%	180	18,5%	257	26,4%	975	100,0%	
2. CULTURE-VIE SOCIALE	481	32,4%	367	24,7%	635	42,8%	1.483	100,0%	
3. SANTE	114	28,6%	65	16,3%	220	55,1%	399	100,0%	
4. INTERVENTIONS SOCIALES	1.559	47,5%	1.122	34,2%	603	18,4%	3.284	100,0%	
5. LOGEMENT -6. DEV.URBAIN	73	78,5%	8	8,6%	12	12,9%	93	100,0%	
8. TRANSPORTS, TELECOM.									
7. DEVELOPPEMENT RURAL	58	66,7%	16	18,4%	13	14,9%	87	100,0%	
9. DEFENS.INTER.ECONOMIQUES	978	87,5%	79	7,1%	61	5,5%	1.118	100,0%	

TOTAL	3.887		1.868		1.995		7.750		
% PAR CATEGORIES	50,2%		24,1%		25,7%		100,0%		

Les pourcentages moyens des catégories de salariés évoqués plus haut sont à relativiser puisque le TABLEAU montre les pourcentages élevés de plein temps dans le secteur "DEFENSE INTERETS ECONOMIQUES" (87%), "LOGEMENT-DEV.URBAIN-TRANSPORT TELECOM." (78%), "DEVELOPPEMENT RURAL" (67%).

On remarquera enfin que globalement et en dehors du secteur "INTERVENTIONS SOCIALES", les pourcentages de la catégorie mi-temps et plus sont inférieurs en général ou quasi équivalents à la catégorie < à mi-temps

secteurs d'activité, avec toutefois un poids un peu plus faible du secteur "CULTURE VIE SOCIALE", et une représentation plus forte dans "INTERVENTIONS SOCIALES".

* TOTAL REGION *						

	* NBRE	%	* BUDGET	%	* MOYENNE	*

0. VIE PUBLIQUE	* 128	4,2%	43.176.685	4,6%	* 337.318	*
1. ENSEIGNEM.FORMATION	* 244	7,9%	97.511.666	10,3%	* 399.638	*
2. CULTURE-VIE SOCIALE	* 1.901	61,8%	261.084.582	27,5%	* 137.341	*
3. SANTE	* 68	2,2%	35.386.298	3,7%	* 520.387	*
4. INTERVEN.SOCIALES	* 224	7,3%	262.346.014	27,7%	* 1.171.188	*
5. LOGEM.-6.DEV.URBAIN	* 26	,8%	11.402.045	1,2%	* 438.540	*
8.TRAN.TELECOM.	* 5	,2%	2.014.500	,2%	* 402.819	*
7. DEV.RURAL	* 317	10,3%	30.556.126	3,2%	* 96.392	*
9.DEFEN.INT.ECO.	* 161	5,2%	205.291.808	21,6%	* 1.275.104	*
	* _____		* _____		* _____	*
TOTAL	* 3.074	100,0%	948.769.724	100,0%	* 308.643	*
	* _____		* _____		* _____	*

*. En valeur de budgets (somme des lignes TOTAL du questionnaire), trois secteurs se situent dans des ordres de grandeur comparables: "INTERVENTIONS SOCIALES" (27,7%), "CULTURE VIE SOCIALE" (27,5%) et "DEFENSE INTERETS ECONOMIQUES" (21,6%) et représentent ensemble près de 77% de la somme des budgets des associations de la Région

*. Le BUDGET MOYEN des associations atteindrait 308.600 F. mais les écarts entre secteurs restent importants entre celles du "DEVELOPPEMENT RURAL" qui en moyenne ne dépassent pas 100.000 F. (ordre de grandeur comparable de "CULTURE-VIE SOCIALE" avec 140.000F.) et celles des secteurs "INTERVENTIONS SOCIALES" et "DEFENSE INTERETS ECONOMIQUES" qui situent leurs budgets moyens autour de 1.200.000 F.

Ces chiffres doivent cependant être mis en regard d'une ventilation des budgets d'association selon des classes de taille. Le TABLEAU ci-après permet d'avancer des chiffres intéressants.

* TOTAL REGION *					

	* NBRE	%	* BUDGET	%	* MOYENNE *

< à 20.000 F.	* 1.508	49,1%	18.076.789	1,9%	* 11.987 *
20.000 à < 100.000	* 938	30,5%	58.121.888	6,1%	* 61.964 *
100.000 à < 500.000	* 364	11,8%	81.226.446	8,6%	* 223.150 *
500.000 à < 1 million	* 101	3,3%	72.615.253	7,7%	* 718.963 *
1 à < 5 millions	* 119	3,9%	253.740.121	26,7%	* 2.132.270 *
> ou = 5 millions	* 31	1,0%	462.828.766	48,8%	* 14.929.960 *
Non classées	* 13	,4%	2.160.461	,2%	* 166.177 *
					* _____ *
TOTAL	* 3.074	100,0%	948.769.724	100,0%	* 308.643 *
					* _____ *

*. Près de 50% des associations ont un budget inférieur à 20.000 F./an

*. Elles seraient près de 80% si l'on prenait en considération les associations ayant déclaré des budgets inférieurs à 100.000 F. Cependant en valeur ou montant de budget, toutes ces associations ne représenteraient que 8% de la masse budgétaire de toutes les Associations.

6. POUR UN ESSAI DE QUANTIFICATION DU POIDS ECONOMIQUE DES ASSOCIATIONS

A l'aide de plusieurs tableaux il a été montré que notre population enquêtée (questionnaires retournés et exploitables) ne comportait vraisemblablement pas de biais importants ou graves. La réalité doit donc pouvoir être approchée en ordre de grandeur avec quelques coefficients d'extrapolation raisonnables.

IL NOUS FAUT ADMETTRE DANS UN PREMIER TEMPS QUE LE NOMBRE TOTAL D'ASSOCIATIONS RECENSEES, SOIT 14.740, reste en deçà du nombre d'associations en fonctionnement dans le POITOU CHARENTES. EN effet, il nous a été signalé plus d'associations absentes de l'ANNUAIRE, que nous n'avons eu de "retour à l'envoyeur" en utilisant les étiquettes du fichier informatisé. A titre

de comparaison, sur une sélection du SIRENE, nous avons eu 61 retours sur 1.800 envois (3,4%). Sur le fichier de base de l'enquête, pour un envoi portant sur 4.740 adresses, il n'y a eu que 57 retours (1,2%).

Dire aujourd'hui qu'il y a au minimum 15.000 associations en fonctionnement dans le Poitou Charentes, représente une certitude absolue et la partie basse de toutes les estimations. Dans ces conditions, et avec un budget moyen de 308.600 F. (obtenu sur notre "échantillon" de 3.074 associations, LA SOMME DES BUDGETS DES ASSOCIATIONS représenterait au minimum: 4.630 millions de F., soit encore 4,6 milliards de F.

Une exploitation des différents postes du budget a été effectuée et permet de disposer de l'importance relative des postes.

* CHARGES	%	* PRODUITS	%

* FRAIS PERSONNEL	45,2%	* COTISATIONS	23,1%
* IMPOTS	2,0%	* SUBVENTIONS	21,8%
* AMORTISSEMENTS	4,5%	* DONS	2,7%
* AUTRES DEPENSES	45,0%	* AUTRES RECETTES	50,5%
* EXCEDENTS	3,2%	* DEFICITS	1,9%

* TOTAL	100,0%	* TOTAL	100,0%

On ne s'étonnera pas d'une présentation qui fait apparaître à la fois du DEFICIT et de l'EXCEDENT, dans la mesure où ont été sommés tous les postes. Remarquons simplement que globalement, le Monde Associatif "fait de l'excédent".

Comme il est aisé de le constater, certaines idées toutes faites seront vraisemblablement à revoir. En effet, le poste des subventions ne représentent en moyenne que 22% des "PRODUITS" des associations, mais nul ne peut douter que la dispersion autour de la moyenne doit être grande.

Mais il est vrai aussi que si les associations ont bien compris qu'il s'agissait d'une structure de "compte d'exploitation", ne devrait y figurer que les subventions de fonctionnement.

Pour tenter de retrouver quelques ratios utilisés dans les enquêtes sur les secteurs classiques de l'Economie Sociale et boucler, en quelque sorte, une certaine harmonisation entre les trois grandes familles, nous sortirons le CHIFFRE D'AFFAIRES: (autres recettes) soit: 3,5 MILLIARDS

7. LA CARTE ASSOCIATIVE EN POITOU CHARENTES

* NOMBRE D'ASSOCIATIONS:	15.000
* NOMBRE MOYEN D'ADMINISTRATEURS	11,8 (177.000 personnes extrapolées)
* NOMBRE MOYEN DE BENEVOLES	14,5 (217.500 personnes extrapolées)
* ASSOCIATIONS AYANT DU SALARIAT:	2.350
* NOMBRE DE SALARIES:	16.020
* CHIFFRE D'AFFAIRES	3,5 MILLIARDS DE F.
* BUDGET MOYEN PAR ASSOCIATION	308.600 F.

8. ET MAINTENANT....., c'est quoi une "ASSOCIATION GESTIONNAIRE" ?

Dans la mesure où des croisements de différents critères n'ont pas été réalisés, il est encore impossible d'avancer des critères quantifiés, mais compte tenu de notre impression d'ensemble, il faut pouvoir repartir des 3.075 questionnaires renseignés sur le budget et comportant bien sur d'autres renseignements simultanés: activité, bénévolat, salariat,...

Une méthodologie s'impose:

- Un apurement très fin de la bande informatisée. (avec un peu de chance, celle qui a été confiée en septembre 86 (!) à l'Observatoire Economique de l'INSEE pourra peut-être être utilisée à:
- L'établissement d'une série de TABLEAUX croisés et
- L'utilisation de l'Analyse Factorielle (méthode des correspondances)

Le tout en fonction d'une série de critères à croiser, du type ci-dessous, de manière à déterminer des notions de seuils, en deçà desquels, une distinction serait enfin possible entre "ASSOCIATION GESTIONNAIRE" et..... celles qui ne le seront pas/

	- % RECETTES -	- SALARIAT -	- BENEVOLAT -	- BUDGET -
. Secteur MARCHAND				
. Secteur NON MARCHAND				

.....

ANNEXES



RENSEIGNEMENTS POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE

Inventaire statistique de l'Economie Sociale en Poitou-Charentes

Sont concernées **TOUTES LES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE**, à statut coopératif ou mutualiste, implantées ou représentées en **POITOU-CHARENTES** par au moins un établissement.

ENTREPRISE, organisme financièrement autonome et juridiquement indépendant, constitué pour la production de biens et services sous une direction et une responsabilité unique. Une entreprise comprend un ou plusieurs établissements.

ETABLISSEMENT, il s'agit d'un lieu fixe dans lequel une entreprise exerce son activité pendant au moins six mois. Une entreprise a toujours un établissement, si elle en a plusieurs l'un d'entre eux est le siège sociale de l'entreprise.

• DEUX TYPES DE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire d'entreprise FEUILLE JAUNE concerne les **données d'ensemble** de l'**entreprise** (tous établissements confondus) pour sa zone géographique d'intervention qu'elle soit :

- uniquement situé en POITOU-CHARENTES
- dans une ou plusieurs régions
- nationale

Le questionnaire d'établissement FEUILLE BLANCHE concerne **uniquement** les établissements (y compris le siège) implantés dans le **Poitou-Charentes**.

Bien que considérées comme des entreprises les **caisses locales et les sociétés mutuelles de base** doivent pour des raisons de simplification, remplir le questionnaire d'établissement. Selon les cas elles pourront avoir à remplir le même type de questionnaire (blanc) si des établissements (guichets, agences, bureaux...) leurs sont rattachés ou en dépendent.

• INSTRUCTION POUR LE VERSO DES QUESTIONNAIRES

- EVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉ

Indiquer les nombres de salariés en respectant les découpages utilisés. Par **PERMANENT** on entend tout salarié dont le contrat est à durée déterminée de plus de six mois ou sans limitation dans le temps, (y compris les apprentis).

La rubrique autre salarié correspond au contrat à durée déterminée de moins de six mois. (Exclure représentant multiscartes, travailleurs à domicile...)

- NOMBRE D'ADMINISTRATEURS

Indiquer le nombre d'administrateurs de chaque conseil d'administration.

- NOMBRE DE SOCIÉTAIRES

Inscrire le nombre de personne morale ou physique disposant d'une ou plusieurs parts sociales dans le capital de l'entreprise.

• QUESTIONNAIRE SPÉCIFIQUE AU SECTEUR BANCAIRE

Ce questionnaire complémentaire est à remplir par les entreprises bancaires pour leur activité globale d'entreprise et pour ses établissements du Poitou-Charentes (tableau qui se trouve au verso.)



Inventaire statistique de l'Économie Sociale en Poitou-Charentes

ENQUETE SUR LES ENTREPRISES A STATUTS COOPERATIFS OU MUTUALISTES

Questionnaire d'entreprise

L'inventaire de l'Économie Sociale en Poitou-Charentes est réalisé par la Direction Régionale de l'INSEE à la demande de l'Agence pour le Développement Régional de l'Économie Sociale, en application de l'article 49 du contrat de Plan État-Région.

Le présent questionnaire ne peut être utilisé qu'à des fins statistiques. Tous renseignements à son propos peuvent être obtenus auprès de Monsieur Gérard CONSTANT, Administrateur de l'INSEE, aux numéros (49) 88.31.69 et (49) 88.38.71.

Ce questionnaire et les questionnaires d'établissement qui l'accompagnent sont à renvoyer à :
I.N.S.E.E. - 5, rue Sainte-Catherine - 86020 POITIERS CEDEX

1 | | | | |

Raison Sociale de l'entreprise (en toutes lettres) :
.....
.....
.....

Adresse précise du siège : N° rue

Commune :

Code postal | | | | | Bureau distributeur

Numéro de téléphone : indicatif numéro

Nom de la personne responsable de la réponse aux questionnaires :
.....

Numéro SIRENE de l'entreprise:

Code APE de l'entreprise:

Nombre total des établissements de l'entreprise (y compris le siège)

dont Etablissements implantés en Poitou-Charentes

Evolution du nombre des salariés de l'entreprise (tous établissements confondus)

	Salariés permanents à temps plein	Salariés permanents à temps partiel	Autres catégories de salariés
au 31.12.1980:	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
au 31.12.1981:	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
au 31.12.1982:	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
au 31.12.1983:	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
au 31.12.1984:	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Masse salariale brute (salaires + cotisations sociales) de l'entreprise (tous établissements confondus)

• Année 1983

Milliers de F.

• Année 1984 (chiffres provisoires éventuellement)

Milliers de F.

Nombre d'administrateurs de l'entreprise

Nombre total de sociétaires de l'entreprise (tous établissements confondus)

• au 31.12.1983

• au 31.12.1984 (chiffres provisoires éventuellement)

Remplir un questionnaire d'établissement pour chacun des établissements implantés en Poitou-Charentes (Charente, Charente-Maritime; Deux-Sèvres, Vienne) - voir feuille blanche -



Inventaire statistique de l'Économie Sociale en Poitou-Charentes

ENQUETE SUR LES ENTREPRISES A STATUTS COOPERATIFS OU MUTUALISTES

Questionnaire d'établissement*

L'inventaire de l'Économie Sociale en Poitou-Charentes est réalisé par la Direction Régionale de l'INSEE à la demande de l'Agence pour le Développement Régional de l'Économie Sociale, en application de l'article 49 du contrat de Plan État-Région.

Le présent questionnaire ne peut être utilisé qu'à des fins statistiques. Tous renseignements à son propos peuvent être obtenus auprès de Monsieur Gérard CONSTANT, Administrateur de l'INSEE, aux numéros (49) 88.31.69 et (49) 88.38.71.

Ce questionnaire, joint à son questionnaire d'entreprise, est à renvoyer à :

I.N.S.E.E. - 5, rue Sainte-Catherine - 86020 POITIERS CEDEX

2 | | | | | | | | | |

Raison Sociale de l'Établissement (en toutes lettres) :

.....

Adresse précise : N° Rue

Commune

Code postal | | | | | Bureau distributeur

Numéro de téléphone : indicatif numéro

L'établissement comporte-t-il son propre conseil d'administration ? (cas des caisses locales ou des sociétés mutuelles de base)

oui non

* IMPORTANT : Ne pas oublier de remplir un "questionnaire d'établissement" pour le siège lui même et un questionnaire par établissement.

Numéro SIRET de l'établissement

Code APE de l'établissement

Evolution du nombre des salariés de l'établissement

	Salariés permanents à temps plein	Salariés permanents à temps partiel	Autres catégories de salariés
au 31.12.1980	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
au 31.12.1981	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
au 31.12.1982	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
au 31.12.1983	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
au 31.12.1984	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Masse salariale brute (salaires + cotisations sociales) de l'établissement

• Année 1983

milliers de F.

• Année 1984 (*chiffres provisoires éventuellement*)

milliers de F.

Nombre d'administrateurs (cas des caisses locales et sociétés mutuelles de base)

Nombre de sociétaires (cas des caisses locales et sociétés mutuelles de base)

• au 31.12.1983

• au 31.12.1984 (*chiffres provisoires éventuellement*)

Inventaire statistique de l'Économie Sociale en Poitou-Charentes

ENQUETE SUR LES ENTREPRISES A STATUTS COOPERATIFS OU MUTUALISTES

Questionnaire complémentaire spécifique au secteur bancaire

L'inventaire de l'Économie Sociale en Poitou-Charentes est réalisé par la Direction Régionale de l'INSEE à la demande de l'Agence pour le Développement Régional de l'Économie Sociale, en application de l'article 49 du contrat de Plan État-Région.

Le présent questionnaire ne peut être utilisé qu'à des fins statistiques. Tous renseignements à son propos peuvent être obtenus auprès de Monsieur Gérard CONSTANT, Administrateur de l'INSEE, aux numéros (49) 88.31.69 et (49) 88.38.71.

Ce questionnaire, joint à son questionnaire d'entreprise, est à renvoyer à :
 I.N.S.E.E. - 5, rue Sainte-Catherine - 86020 POITIERS CEDEX

3 | | | |

Rappel de la Raison Sociale de l'Entreprise :

.....

.....

La diversité de présentation des résultats économiques des différents groupes bancaires nous a fait renoncer à un questionnaire uniforme quant aux indicateurs économiques.
 Nous vous demandons simplement une ventilation des encours (voir au dos).
 Par ailleurs, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir joindre les documents simplifiés (ou leur copie) qui sont présentés chaque année en Assemblée Générale (Bilan, Compte d'exploitation ou Compte de Gestion) pour les trois derniers exercices connus.

Ci-joint :	<input type="checkbox"/> Bilans	Pour les exercices :	1, 9
	<input type="checkbox"/> Comptes		1, 9
			1, 9

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORET

ENQUETE STATISTIQUE SUR LES
GROUPEMENTS AGRICOLES D'EXPLOITATION
EN COMMUN

I D E

Identification du GAEC

2									
	DEP	AN	N.	AGR.					

Date de création _____
Agrément n° _____

0 0 1

DENOMINATION :

NOM : | G A E C | _____

LIEU-DIT : | _____

COMMUNE : | _____

CODE POSTAL : | | | | | | BUREAU DISTRIBUTEUR | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

NUMERO SIRET : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Téléphone | | | | | | | | | | | | | | | |

Est-ce un GAEC	père + 1 seul fils (ou fille)	1	_
	père + plusieurs fils (ou filles)	2	_
	frères et soeurs	3	_
	autres	4	_

La composition a-t-elle été modifiée
depuis la création OUI - NON si OUI en 19 |_ |

0 0 2

Les associés :

	NOM - Prénom	Date naissance
1	_____	_
2	_____	_
3	_____	_
4	_____	_
5	_____	_
6	_____	_

Nombre de personnes des familles des associés (autres que ceux-ci) travaillant même à temps partiel sur le GAEC

Nombre de salariés à temps complet

à temps partiel

Nombre d'heures de saisonniers

Orientation agricole du GAEC

La surface totale a-t-elle été modifiée depuis la création OUI - NON si OUI en 19

Superficie totale actuelle ha

dont terres appartenant - à des associés

- au GAEC

- à d'autres personnes (physique ou morale)

L'orientation a-t-elle changé depuis la création OUI - NON si OUI en 19

0 0 4

Indiquez vos trois principales cultures ou principaux élevages en ha de superficie ou en nombre de têtes parmi les suivants :

céréales	<input type="text"/>	<input type="text"/>	vaches laitières
oléagineux	<input type="text"/>	<input type="text"/>	bovins viande
vigne	<input type="text"/>	<input type="text"/>	chèvres
vergers	<input type="text"/>	<input type="text"/>	moutons
légumes	<input type="text"/>	<input type="text"/>	porcins
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	milliers de volailles
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	autres (précisez)

Etes-vous à la TVA (84) OUI - NON

Prévoyez-vous des modifications dans le GAEC dans les années à venir ?

Lesquelles ?

Evaluation du "nombre d'heures" de travail apportées par les sociétaires (approximativement éventuellement)

bénévolément | | | | |

indemnisées | | | | |

Nombre de salariés à temps complet | |

à temps partiel | |

Nombre d'heures de salariés occasionnels | | | | |

Montant des salaires versés en 1984 (y.c. les charges) | | | | | | | | | |

0 0 3

MATERIEL DE LA CUMA

		Nombre	Année d'achat la plus récente	Neuf ou occasion	Nbre d'adhérents utilisateurs
Tracteur < 35 CV	01				
Tracteur 35 à 99 CV	02				
Tracteur plus de 100 CV	03				
Moissonneuses-batteuses	04				
Ensileuse automotrice	05				
Ensileuse tractée	06				
Semoir blé	07				
Semoir maïs	08				
Pulvérisateur	09				
Faucheuse conditionneuse	10				
Presse moyenne densité	11				
Presse Round Baller	12				
Machine à vendanger	13				
Matériel irrigation (enrouleurs et asperseurs géants)	14				
Autres (précisez)	15				

6 - Quelles ont été les principales activités de votre association en 1984 ?

(Pouvez-vous les indiquer par ordre d'importance décroissante)

7 - Les activités de votre association concernent-elles ? :

1 SES SEULS ADHERENTS

2 D'AUTRES PUBLICS

--

8 - Combien de personnes font partie du Conseil d'Administration ? →

--	--

9 - Combien de membres actifs ont pouvoir de vote à l'Assemblée Générale ? >

--	--	--	--

10 - En 1984, combien de personnes ont bénéficié des activités ou services de votre association (fournir une estimation éventuellement) ? →

--	--	--	--	--

11 - Les activités de votre association s'exercent-elles principalement à l'échelon ?

1 DU QUARTIER

2 DE LA COMMUNE (OU DE SON AGGLOMERATION)

3 DU CANTON

4 D'UN GROUPE DE CANTON (OU "PAYS")

5 DU DEPARTEMENT

6 DE LA REGION

7 D'UNE ENTREPRISE (OU PLUSIEURS)

8 AUTRE (Précisez : _____)

--	--	--

12 - Votre association a-t-elle un public spécifique ?

1 ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS

2 ADOLESCENTS DE 12 ANS A 18 ANS

3 ADULTES

4 "TROISIEME AGE"

5 TOUS AGES

6 AUTRE (Précisez : _____)

--	--	--

13 - Votre association fonctionne-t-elle ?

1 DE FAÇON AUTONOME

2 EN LIAISON AVEC D'AUTRES

3 AU SEIN D'UNE UNION, D'UNE FEDERATION OU CONFEDERATION

--

→ laquelle, principalement ? _____

14. Combien de personnes assurent un travail bénévole régulier au sein de votre association ? _____

(On entend par bénévolat tout temps passé par des personnes de l'association sur un travail nécessaire à son fonctionnement et à ses activités sans qu'elles reçoivent la moindre rémunération : réunion de bureau, de conseil d'administration, de travail, manifestations diverses, encadrement des activités, etc... Une estimation de ce bénévolat est suffisante)

Si cela est possible répartissez ces personnes selon le temps qu'elles consacrent chaque mois (en moyenne) à la vie de l'association :

MOINS DE 10 HEURES PAR MOIS _____

DE 10 A MOINS DE 20 HEURES PAR MOIS _____

DE 20 A MOINS DE 40 HEURES PAR MOIS _____

40 HEURES OU PLUS PAR MOIS _____

15. Votre association bénéficie-t-elle des services de salariés permanents (contrats à durée indéterminée et salariés sous contrat de plus de 6 mois)

OUI 1

NON 2

Passer à la question 16

Combien de salariés sont payés par l'association ? (situation au 31.12.84)

A TEMPS COMPLET _____

A MI-TEMPS OU PLUS _____

A MOINS D'UN MI-TEMPS _____

Combien de salariés sont à la disposition de l'association mais payés par un autre organisme ? (situation au 31.12.84)

A TEMPS COMPLET _____

A MI-TEMPS OU PLUS _____

A MOINS D'UN MI-TEMPS _____

16. Votre association a-t-elle bénéficié des services de salariés saisonniers en 1984 (salariés saisonniers, ou intermittents : salariés employés moins de 6 mois, y compris vacataires, intérimaires,...)

OUI 1

NON 2

Passer à la question 17

Combien de saisonniers ont été payés par l'association en 1984 ? _____

Combien de saisonniers ont été mis à la disposition de l'association par d'autres organismes en 1984 ? _____

T.S.V.P. →

